

Transcription : Colloque sur la recherche sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés au delà des fantômes

Assemblée nationale, Paris, 29 juin 2026
© Robert Fleischer, ExoMagazin.tv

Pierre Henriot (député, Assemblée nationale) — Introduction

Bien, écoutez mesdames, messieurs. Très heureux avec Arnaud Saint-Martin de pouvoir vous accueillir cet après-midi, ici dans cette salle Victor Hugo, sur ce colloque intitulé « La recherche sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés au-delà des fantômes ». Il y a une expérience que nous avons tous faite, lever les yeux vers le ciel un soir, apercevoir une lumière, dont on ne sait dire ni la distance, ni la nature, ni la trajectoire, et rester un instant avec cette question, somme toute simple, qu'est-ce ? La plupart du temps, l'explication vient, un avion, une planète, un satellite, un ballon-sonde, mais il arrive qu'elles ne viennent pas. Et c'est de ces cas-là, de cette part qui résiste, que nous allons parler cet après-midi. Le sujet prête à sourire, et nous le savons. Si vous êtes aussi nombreux, mesdames et messieurs les journalistes, c'est sans doute parce qu'il est original. Et qu'il a ce parfum d'insolite qui fait les bonnes accroches. Nous avons d'ailleurs observé, depuis l'annonce de ce colloque, le traitement médiatique qui n'a pas manqué de suivre ses stéréotypes, ses petites soucoupes en illustration, ses clins d'œil entendus. Nous ne nous en plaignons pas, nous en sourions avec vous. Mais c'est précisément pour cela qu'il fallait sortir ce dossier des forums spécialisés pour le poser ici, dans une enceinte de la représentation nationale, et l'examiner posément. Non pas pour trancher un mystère, mais pour poser une question sérieuse. Comment la puissance publique organise-t-elle l'étude des observations qui demeurent à ce jour inexplicables ? Car derrière la culture, notamment cinématographique, d'hier et d'aujourd'hui, il y a une réalité sérieuse. Des pilotes, civils et militaires, rapportent des observations. Des États, les États-Unis au premier chef, ces derniers jours encore, déclassifient des documents et créent des structures dédiées. Et la France, sans tapage, dispose depuis des décennies au sein du CNES d'un service public, le GEIPAN, chargé de recueillir et d'analyser ces signalements. Le sujet est donc déjà, qu'on le veuille ou non, un objet de politique publique. La seule question est de savoir si nous le traitons avec méthode ou si nous le faisons et nous le laissons au fantôme. C'est ici que nos deux parcours entrent en jeu. Je viens d'une formation de mathématicien et d'épistémologie et Arnaud Saint-Martin, est sociologue des sciences. Ce qui réunit nos disciplines, c'est un même refus, celui de confondre le sérieux d'une question avec le sérieux des réponses qu'on lui a jusqu'ici apportées. Un phénomène peut être peu étudié, entouré de récits et de spéculations, et néanmoins constitué un objet d'investigation parfaitement légitime. L'histoire des sciences est pleine de ces objets qu'on a longtemps jugés indignes d'attention avant qu'ils ne se révèlent féconds. C'est tout le sens de l'intitulé que nous avons retenu « Au-delà des fantômes ». Non pas contre les croyances, nous ne sommes pas réunis pour les congeler. Non pas en leur faveur, nous ne sommes pas là non plus venus les accréditer, mais au-delà. C'est-à-dire en distinguant le phénomène que l'on

observe des interprétations qui s'y déposent. Et lorsque nous parlons de phénomènes non identifiés, nous décrivons l'état de notre connaissance, non la nature de la chose. Le non identifié n'est pas un verdict d'inexplicable, c'est l'aveu provisoire d'un travail qui reste à faire. Voilà pourquoi, comme membres tous les deux de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Nous avons eu l'idée de ce colloque. Il nous a semblé utile de réunir aujourd'hui, à la croisée des chemins, les chercheurs, ingénieurs, militaires, responsables publics, et les observateurs qui, chacun à leur place, prennent ce dossier au sérieux. Qu'ils en soient d'ores et déjà ici chaleureusement remerciés. Avant d'ouvrir nos travaux, je laisse la parole à Arnaud Saint-Martin. Qui dira mieux que moi pourquoi nous avons trouvé bon de nous y atteler. Merci à vous.

Arnaud Saint-Martin (député, Assemblée nationale) — Accueil

Bienvenue en salle Victor Hugo pour ce colloque inédit. C'est une première rencontre de ce type. Disons-le d'emblée. Ce qui est saisissant avec le dossier OVNI, c'est qu'il suscite, tu l'as dit, des jugements, des sentiments très contrastés, souvent ambivalents, ici même d'ailleurs. On alterne entre la stupeur, l'étonnement, parfois le ricanement, la dérision, mais aussi un intérêt prononcé. Quels que soient les intérêts et les appartenances partidaires. Certains m'ont ainsi demandé, parmi mes collègues, dans un mélange de curiosité et d'inquiétude, « Mais tu y crois ? ». Pourquoi un tel colloque ? Quel intérêt ? A chaque fois, j'ai répondu. Que j'y crois ou pas, là n'est pas la question. Et pour cause ? Tu l'as dit, sociologue des sciences et techniques dans une autre vie, en disponibilité, j'ai formé à l'approche sociologique des controverses à propos des savoirs jugés non-standards, pas établis, à la légitimité épistémique fragile, bref, les infréquentables de la connaissance. Le dossier OVNI est un bel analyseur de ce point de vue. plutôt que de trancher, l'idée est de mener l'enquête sur celles et ceux qui mènent l'enquête. En suspendant le jugement, on en apprend finalement beaucoup sur les autres et sur nous-mêmes. Le député épistémologue Pierre-Henriet, ici présent, avec qui j'organise ce colloque, est sur la même longueur d'onde. Mais qu'on soit clair, dès que l'on enquête sur ces phénomènes, en tant que tels, et non plus sur les enquêteurs, c'est une autre affaire. Cela demande de recourir à des méthodes de prospection, des techniques de détection, d'établissement de faits, de construire des bases de données, des taxonomies, de conserver des témoignages, d'articuler des concepts et des théories, et surtout, d'apporter des preuves. Tout n'est pas bon dès lors, tout ne résiste pas. Des approches, tour à tour intrigantes ou séduisantes, loufoques ou exotiques, ne passeraient pas le test de véridiction. Ou à tout le moins, ces hypothèses manqueraient-elles singulièrement de garantie factuelle, seuls subsistent la certitude d'une observation subjective. Or, c'est tout l'enjeu de ce colloque de nous intéresser aux approches qui prennent au sérieux cette gamme de phénomènes, sans œillère, avec rigueur. Comment ? Alors, notre pari est de mettre en perspective et en valeur un héritage français de la recherche sur les PAN, dont les OVNI. Faire appel aux lumières du groupe d'études et d'informations sur les PAN du CNES a relevé pour nous de l'évidence. Fondée il y a bientôt 50 ans, là je ne vais pas faire l'histoire, je la fais à la SERP, après diverses initiatives à l'interface de la science, de l'ingénierie et de la surveillance de l'espace aérien, Cette unité recèle des masses de données, des résultats d'investigation, d'expertise, de méthodologies qui se sont robustifiées à l'épreuve de centaines de cas. Tout comme les techniques déployées par les militaires sera le thème de la deuxième table ronde. Assumer ce cadrage, c'est déjà se placer à contre-courant d'une certaine construction ordinaire du phénomène, hantée par la production états-unienne. Malgré l'observation de PAN un peu partout à la surface du globe, selon le National UFO Reporting Center, 141 000 sur 160 000

événements recensés se sont produits aux États-Unis. 89% du total des signalements. C'est une régularité qui interroge, en même temps que cela invite, par contraste, à dépayser le regard en assumant qu'il se passe aussi des choses en France et sur le vieux continent. C'est tout l'enjeu de la première table ronde que de mettre en perspective anthropologique et historique. L'étude dépend, depuis l'Hexagone, ce fonds de pratiques et de démarches qui sera l'objet de cette première table ronde. Mais alors, pourquoi deux députés trouvent bon d'organiser un colloque sur l'étude des PAN ? Tu as donné quelques raisons, Pierre, je vais continuer à essayer d'expliquer. Déjà parce qu'il faut en convenir, ça suscite un intérêt public, et que donc, ça justifie qu'on s'y penche, pour la première fois, ici même. On se souvient que lorsque le CNES a mis en ligne 400 dossiers en mars 2007 sur son site internet, c'est certain, le site de l'agence avait été pris d'assaut. Ça avait presque fait s'effondrer le site. L'exploration spatiale, ça intéresse, c'est sûr, et c'est une question qui me passionne par ailleurs, mais c'est à relativiser par rapport à la passion populaire des OVNI, que chacun pourra observer autour de soi au détour d'une conversation. Et depuis qu'on a lancé l'idée du colloque, on est littéralement assailli de messages sur nos boîtes parlementaires. Que chacun pourra observer autour de soi, donc autour d'une conversation a fortiori ces dernières années, entre les déclassifications des dossiers et documents naguères secrets du Pentagone. On l'évoquera lors de la troisième table ronde, mais aussi les spéculations controversées d'un astrophysicien, Avi Loeb, les productions cinématographiques qui alimentent l'imaginaire extraterrestre, je pense notamment au film de Steven Spielberg, le dernier, ce goût de l'inquiétante étrangeté ovniésque trouve matière à régénération permanente. Les mesures d'opinion sont rares en France, par comparaison avec les États-Unis, qui font ça tout le temps, mais selon les derniers sondages, j'en ai trouvé un, de l'IFOP, commandé par l'ambassade des USA en France, en 2023, un peu plus d'un Français sur quatre serait convaincu de l'existence des OVNI. J'imagine avec un questionnaire un peu biaisé. Autant dire que cela atteste en tout cas une persistance non anecdotique de cette question. On aura compris que notre propos ne sera pas de trier entre les croyances, tu l'as dit, d'abonder dans le sens d'une approche au détriment d'une autre, de prendre part aux controverses entre ufologues, et il y en a, mais de faire en sorte que ce dossier soit ouvert dans une enceinte de la représentation nationale. Et de voir ce qu'il en sort, sans faire deux plans sur la comète. L'idée est, pour reprendre une stratégie heuristique proposée par le sociologue Robert Merton, de spécifier l'ignorance, c'est-à-dire prendre acte et se donner les moyens d'élucider la connaissance explicite de ce qui n'est pas encore connu, mais qui doit l'être, afin de jeter les bases d'autres connaissances. Pas de suspense, on aura l'occasion de confirmer, au gré des tables rondes de ce colloque, que nous ne partons pas de rien et qu'il y a des marges de progrès. Ainsi, ce colloque a-t-il vocation à dresser un bilan, à proposer des pistes, éventuellement des recommandations, et chacun à la tribune sera libre d'exposer ses vues en connaissance de cause. Avant de commencer, qu'il me soit permis de remercier et de faire applaudir, nos équipes à Pierre et moi-même qui n'ont pas ménagé leurs efforts, croyez-moi, pour faire en sorte que ce colloque à l'organisation assez lourde puisse se tenir dans les meilleures conditions. Merci à eux. Et sans plus attendre, nous allons commencer par une première table ronde. Je demande à Pierre Lagrange, Luc Dini de monter sur scène et nous aurons une première présentation de Jérôme Lamy et Dominique Pinsolle en visio à distance. Ils ne pouvaient pas venir aujourd'hui, hélas, mais ils sont parmi nous pour une première séquence. Après, on donnera le micro à Pierre puis Luc.

Jérôme Lamy (sociologue des sciences, CESSP)

Donc, monsieur Lamy et monsieur Pinsolle, vous pouvez prendre la parole. On va tester votre micro, si c'est possible. Oui, vous m'entendez ? Oui. Est-ce que vous m'entendez ? Tout à fait. C'est à vous. Je vous laisse. Merci beaucoup. Donc, avec Dominique, nous avons engagé

depuis janvier 2026 une enquête socio-historique sur le groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés, le GEIPAN, organisme fondé en 1977 au sein du Centre national d'études spatiales, le CNES. Cette recherche que nous avons engagée est donc financée par le CNES dans le cadre de son appel à projets annuels. Nous nous intéressons particulièrement à la formation du GEIPAN, à ses pratiques, à ses processus d'expertise et à ses dispositifs de communication. Notre position sur l'objet est simple : il y a un intérêt pour les sciences sociales à étudier sérieusement un objet tel que le GEIPAN, car il permet de poser des questions essentielles, tant du point de vue épistémologique, qu'est-ce qu'une institution publique s'intéressant aux phénomènes aérospatiaux non expliqués, que du point de vue civique. Quel rôle joue un acteur public comme le CNES dans l'expertise de ce qui lui est signalé par des citoyens comme relevant a priori de l'inexplicable ? Il n'y a donc, on le voit, aucune raison valable pour laisser une telle problématique en dehors du champ scientifique. Notre objectif en questionnant l'histoire du GEIPAN et en nous concentrant plus spécifiquement sur la période la plus récente, a été de refroidir un objet chaud, de déspectaculariser des recherches qui sont travaillées par des affects puissants. L'enjeu pour nous, c'est de restituer en historien et en sociologue les logiques sociales, politiques, scientifiques, techniques et culturelles qui ont présidé à la fondation et à la perpétuation d'une institution d'expertise atypique, visant à répondre aux interrogations des citoyens et des citoyennes qui sont confrontés à des phénomènes qu'ils ont jugés étranges et pour lesquels aucune explication ne leur est apparue évidente. Nous avons donc classiquement, pour une enquête de sciences sociales, procédé à des entretiens avec les différents acteurs et acteurs impliqués, que ce soit des responsables du GEIPAN, des enquêteurs et des enquêtés, des membres du comité d'experts. Nous avons également dépouillé les archives publiques et non publiques du GEIPAN, les comptes rendus d'enquête, les comptes rendus de réunion. Et nous avons intégré à notre analyse une analyse des médias, que ce soit de la presse, de la radio et de la télévision. Les articles et les émissions qui ont mis au jour le travail du GEIPAN ont été compulsés et cette vaste matrice documentaire permet de restituer le grain fin d'une institution qui a connu de profondes inflexions dans son organisation, mais aussi dans ses modes de fonctionnement. Nous n'allons pas ici les détailler, ça sera abordé tout à l'heure. Notre objectif pour nous, c'est de nous appuyer sur le GEIPAN pour réfléchir à l'intérêt accordé par l'État, par l'intermédiaire du CNES, à l'étude des pans. Et il nous semble que trois facteurs structurants se sont dégagés, dont l'importance relative a été variable selon les périodes. Ces trois facteurs, on les retrouve particulièrement visibles dans l'audit commandé par le CNES en 2001 et produit par François Louange, lui-même membre historique du GEIPAN et spécialiste de l'analyse des images. Ce rapport se fonde sur 33 entretiens menés avec des dirigeants ou d'anciens dirigeants du CNES et du CNRS, des responsables militaires, des scientifiques et des journalistes scientifiques. Il constitue un bon point de départ pour ces ayants les lignes de force des missions qui sont attribuées à ce qui leur a été appelé à l'époque le service d'expertise des phénomènes rares aérospatiaux, le SEPRA. Il ressort de l'épais rapport à un axe principal dans les enquêtes que doit mener le SEPRA, qu'on pourrait associer à une dimension civique. Il importe de répondre à la demande de la part du public et des médias, ainsi que de certains organismes étatiques directement concernés, la gendarmerie nationale, l'aviation civile, l'armée de l'air, la sécurité civile, d'explications pertinentes au sujet des PAN, et le rapport insiste « l'État doit pouvoir disposer d'une expertise, je cite, et d'une capacité de réponse dans ce domaine dont le caractère régalien est évident ». Donc on voit là que cette raison civique vise à prendre en considération les préoccupations des citoyens et des citoyennes à propos d'observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés, préoccupations qui sont à la fois relayées, probablement entretenues et amplifiées médiatiquement, particulièrement au cours de la décennie. Un indice étant la médiatisation croissante du GEIPAN, devenue un service de plus en plus connu du grand public. Nous

n'épilouterons pas ici sur les théories de l'État contemporain, mais on peut juste signaler qu'elles s'orientent toutes globalement vers une prise en compte de la population, comprise dans ses manifestations politiques, y compris donc dans ses inquiétudes. Et on notera que les réflexions autour du principe de précaution et de la transparence appartiennent à la même matrice d'interrogation qui tente à inscrire l'action publique dans la prise en compte non seulement de ces effets, mais aussi des appréhensions collectives qui appellent la vigilance, l'interpellation ou l'alerte. Cette dimension civique de l'étude des phénomènes atmosphériques est une revendication forte que tous les acteurs et actrices du GEIPAN ont mis en avant au cours de notre enquête. Et une notion pivot permet de comprendre comment a été cadrée cette régulation publique de la demande, c'est celle de l'étrangeté. L'étrangeté conçue comme un seuil d'inquiétude articulé à un besoin d'explication. Et tous les protocoles de recueil des témoignages autour desquels nous avons échangé avec les acteurs et les actrices concernés impliquent l'étrangeté comme point d'achoppement des enquêtes. L'étrangeté permet de ne pas rejeter a priori des demandes et elle offre en quelque sorte une structure d'accueil souple pour des témoignages qui sont variés dans leur forme et hétérogènes dans leur degré de précision. Et cette notion d'étrangeté permet de saisir comment le deuxième axe d'investigation du SEPRA-GEIPAN a été conçu. C'est l'investigation scientifique. François Louange, dans le rapport de 2001, rappelait que la justification première du SEPRA-GEIPAN consistait à user de la démarche scientifique, je cite, « de base consistant lors des phénomènes inconnus ou insolites, quand ils sont observés dans la nature, à les expliquer rationnellement, soit en les reproduisant, soit à défaut en répétant et en affinant leur observation en vue d'une caractérisation et d'une éventuelle modélisation. Et la question est d'importance. Il s'agit d'élaborer une méthode pour appréhender la thématique de manière scientifique afin de déterminer quels types de phénomènes peuvent correspondre aux observations rapportées. Les différents acteurs et actrices interviewés sont relativement unanimes dans notre enquête. Il n'est pas pertinent de comparer le GEIPAN à un laboratoire classique de recherche qui viendrait produire des connaissances nouvelles évaluées par les pairs dans un champ scientifique qui serait travaillé par des normes de véridiction et de probation qui passerait par exemple par la reproduction des expériences. Mais on peut s'accorder pour considérer que les travaux du GEIPAN relèvent d'un mode de rationalisation qui emprunte à la démarche judiciaire. Les preuves recherchées ou rassemblées sont de l'ordre de l'indice. Celui-ci peut être très robuste et ainsi fournir une explication totalement pertinente. Parfois, la conjecture indicielle ne permet de produire qu'un discours sur le probable, avec des degrés variables. Mais dans tous les cas, l'expertise produite tient la preuve et l'explication rationnelle comme un horizon d'attente intangible. Dans les entretiens, les actrices et les acteurs du GEIPAN font toutes et tous preuve d'une extrême prudence dans l'avancée de leurs conclusions. Surtout, le témoignage qui constitue bien souvent le point de départ de l'enquête n'est pas pris pour autre chose qu'un élément parmi d'autres dans la reconstitution du phénomène à expliquer. Il est profondément respecté, mais pas pour autant sacralisé, car sa fragilité est connue, sa maléabilité est proverbiale. Il est a priori considéré comme digne d'intérêt, mais sa fiabilité sera toujours questionnée, au même titre d'ailleurs que tous les autres éléments recueillis, éventuellement lors de l'enquête. Le dernier axe qui structure la quête du GEIPAN concerne la défense nationale. C'est un élément qui était peu présent dans le rapport de 2001, mais qui est monté en puissance dans les années récentes, comme le montre l'évolution des angles journalistiques dans le traitement médiatique du GEIPAN. Alors que le service était plutôt associé au paranormal ou aux sciences de l'espace jusqu'aux années 2000, il a depuis été relié aux questions de sécurité aérienne et de défense nationale. Le renouveau ufologique aux États-Unis depuis une dizaine d'années, intrinsèquement lié au thème du secret militaire, y est pour quelque chose. Mais on peut supposer que les tensions internationales récentes ainsi que les

nouvelles technologies en matière d'espionnage ou d'attaque par drone ont poussé également les gouvernements et les états-majors à s'intéresser aux phénomènes aérospatiaux étranges. Il est donc frappant de constater le décalage entre d'une part les fantasmes généralement associés aux OVNI et d'autre part le caractère très routinier, très pragmatique, rationnel de l'activité du GEIPAN, particulièrement depuis la refonte du service il y a une vingtaine d'années. À la question, les OVNI sont-ils un sujet sérieux ? L'État français a répondu depuis longtemps à sa manière, en accordant la priorité à la communication avec le public, sans pour autant délaisser les enjeux militaires et scientifiques. Je vous remercie de votre attention. Je vais juste refaire le lien de visioconférence avant qu'il ne s'arrête. Monsieur Parsol, 30 secondes. La politique c'est parfois beaucoup d'agilité. On va tronçonner en deux la première intervention, passer le micro à Pierre Lagrange et puis on finira la première intervention juste après. Mais je pense que tout le monde a le fil en tête. Ça devrait rester appuyé, c'est là.

Pierre Lagrange (anthropologue, EHESS)

Merci beaucoup. Merci pour votre invitation. Je voudrais évoquer, ça fait 40 ans que je m'intéresse à ce sujet, et je veux dire qu'il y a 40 ans, je n'aurais jamais imaginé me retrouver ici pour parler des ovnis. Et encore aujourd'hui, je dois dire que, donc, je suis sociologue, j'ai étudié les controverses scientifiques, comme Arnaud, je suis sociologue des sciences. Et depuis 40 ans et encore aujourd'hui, chaque fois qu'on m'interroge sur les ovnis, c'est pour me poser toujours la même question. Pourquoi une partie des gens croient à ces choses ? Tout d'entendu, pourquoi les gens croient à des trucs qui n'existent pas ? Et donc, on me demande d'expliquer pourquoi une partie de la population a sombré dans l'irrationnel. Or, ce qu'on voit aujourd'hui, notamment dans cette réunion, c'est que la situation a quand même un petit peu évolué. Le problème ne se pose plus uniquement dans ces termes. Mais c'est encore souvent le cas. Je me suis notamment intéressé à la manière dont le débat sur les soucoupes volantes, on appelait ça soucoupes volantes à l'époque, a débuté aux États-Unis en 1947. Et souvent on présente ce débat comme l'émergence d'une croyance populaire, d'un phénomène d'irrationalité, Je vais le rapprocher, c'est mieux. Donc on présente souvent ça comme l'émergence d'un phénomène de croyance populaire et d'une, croyance qui aurait été liée soit à la science-fiction, soit à la guerre froide. Les gens qui disent ça n'ont pas lu les articles de presse, parce que moi je suis allé aux Etats-Unis, j'ai fouillé la presse de l'époque, et ce qui est tout à fait singulier dans le débat sur les soucoupes volantes qui débute, c'est que ce n'est pas du tout un débat qui oppose des croyants et des incroyants, ce n'est pas du tout un débat qui matérialise l'émergence d'une croyance populaire, c'est un débat qui matérialise en fait l'émergence de la croyance en la croyance des autres. Vous pouvez bien comprendre ce que je veux dire, c'est-à-dire que en 1947, vous n'avez pas des gens qui sortent du bois en expliquant qu'ils ont vu des soucoupes volantes, ils croient aux soucoupes volantes. Vous avez un débat qui naît dans la presse, qui consiste à s'interroger sur pourquoi cette rumeur visionnaire est en train de le prendre. Et dès que le débat débute, il est rapproché de deux autres phénomènes. Vous allez rapidement comprendre pourquoi. Donc l'un des phénomènes qui est évoqué, c'est Orson Welles, la panique qu'aurait déclenché Orson Welles en 1938. Et donc, dans la foulée de mon intérêt pour les soucoupes volantes, je me suis longtemps, évidemment, j'ai longtemps été obligé de me référer à cette histoire d'Orson Welles, et j'ai enquêté sur cette affaire. Et en fait, quand on cherche, quand on reprend la presse et les événements de l'époque, ce qu'on découvre, c'est que la fameuse panique déclenchée par Orson Welles n'a jamais eu lieu. C'est une invention des médias et des élites le lendemain. Donc en fait, en comparant les soucoupes volantes à la peur d'Orson Welles, on participe à la stigmatisation d'une partie du public comme crédule et irrationnelle. Et l'autre phénomène qui est évoqué au cours de l'été 47 quand on parle des soucoupes volantes, c'est le monstre du Loch Ness. Le

monstre du Loch Ness est né en 1933, et en gros les journaux expliquent que les soucoupes volantes, c'est la version aérodynamique du monstre du Loch Ness. Mais là aussi, quand on se replonge en 1933 sur les dossiers de presse à propos du monstre du Loch Ness, ce qu'on constate, ce n'est pas que les gens se mettent à croire qu'il y a un monstre dans le lac écossais, mais c'est qu'on a une espèce d'engouement, de fascination pour cette crédulité qui affecterait tout d'un coup les écossais. Et on voit des journalistes de Londres qui s'arnachent en chasseurs coloniaux, pour aller se moquer des écossais et se demander pourquoi ces pauvres écossais sont atteints d'hallucinations et voient des serpents de mer dans leur lac. Donc en fait, ce qui est très intéressant sur ce sujet, c'est que, et encore aujourd'hui, il suffit, dès qu'il est posé, il est mal posé en fait. Et le vrai problème, c'est comment est-ce qu'on pose la question sur ce sujet ? Parce que précisément, on cherche toujours à isoler la croyance, la crédulité, cette partie du public qui serait irrationnelle. Or, le vrai problème, c'est notre obsession, littéralement, de trouver crédulité irrationnelle. Nous vivons dans une société qui s'est construite au cours des quatre derniers siècles, sur sa séparation à la nature, qui a consisté précisément à nous constituer en société qui voulait se distinguer et de la nature et des autres peuples, les peuples dits sauvages, et au sein de notre société, de panter de la population qui était considérée comme superstitieuse, les femmes étaient hystériques, les paysans superstitieux, les foules irrationnelles. Et donc, en fait, les soucoupes volantes sont un des sous-produits de cet effort de modernisation qui a consisté à construire notre société sur la construction de marge, et le fait de marginaliser une partie des autres acteurs. La modernité semblait être à ce prix d'exclure une partie des autres. Et donc, le problème, puisque moi, je ne fais pas la sociologie qu'en attend de moi, mais justement mon intérêt c'est la sociologie et les sciences, une de mes questions ça a été d'essayer de comprendre : Comment faire évoluer ce débat, comment sortir de cette mise en cause systématique des autres comme crédule et irrationnelle, et comment essayer de constituer cet objet comme un objet qui pourrait être digne d'études, digne d'attention, un peu comme on essaye de le faire aujourd'hui. Et ça, en fait, ça s'est passé. Et surtout, il y a eu, tout au long de l'histoire des OVNI, toute une série d'ambiguïtés qui ont été entretenues. Notamment sur le rapport des OVNI à la science. Et parce que très vite, en fait, en 1947, au début, les journalistes ont trouvé les militaires, puisque c'est censé être des armes secrètes. Très vite, les militaires leur répondent que non, ça ne correspond à rien de ce qu'on peut voler dans le ciel. Mais surtout, les militaires se transforment tout de suite en psychologues, en s'interrogeant sur ce qu'ils sont ces témoins qui racontent avoir vu des choses. Donc tout de suite, la discussion vire à la psychologisation du débat. Et ce qui est intéressant, c'est que les journalistes vont donc très rapidement trouver les scientifiques. Ils vont trouver des astronomes, ils vont trouver des physiciens, pour essayer d'identifier ces choses. Et là aussi, les scientifiques qui n'ont absolument pas étudié le sujet, ils n'ont jamais rencontré un témoin à ce moment-là. Ils entendent parler du phénomène uniquement par les comptes rendus de presse, mais la plupart de ces scientifiques se transforment en psychologues et en sociologues spontanés et se mettent à discuter, à disserter sur la crédulité populaire. Donc, on voit que le sujet va évoluer ainsi pendant des décennies et il va falloir attendre que l'US Air Force, à partir de 1947-1948, demande explicitement à des scientifiques d'étudier le sujet, pour que certains des ingénieurs et des astronomes, notamment un astronome qui est maintenant célèbre, Hynek, qui a été à l'Observatoire de Chicago et qui a enquêté sur ce sujet pour l'armée pendant une vingtaine d'années. Il aurait dû que ces chercheurs soient confrontés aux faits pendant de longues années pour que, peu à peu, la situation évolue. Donc, ce qui est tout à fait intéressant, c'est qu'en fait, ce problème, dès le départ, il a été constamment mal posé. Il a été constamment renvoyé à toutes ces questions qui relèvent de l'irrationnel. Ce qui fait qu'en fait, aujourd'hui, on peut se poser la question de savoir si on est vraiment arrivé à une situation où on peut peut-être envisager de poser le problème autrement, de le prendre au sérieux, ou est-ce qu'on

est dans une parenthèse, pour quelles raisons ? Et là, je voudrais, s'il me reste un peu de temps? 5 minutes, ok. Je voudrais évoquer le fait aussi que entre le moment où moi j'ai commencé à m'intéresser à ces sujets et aujourd'hui, puisque le débat, on peut essayer de le poser sur le plan de la science. Il faut noter que la science a beaucoup évolué. Quand moi j'ai commencé à étudier ce phénomène, la science était en gros au service de la civilisation occidentale et au service du progrès occidental. Donc c'était une science qui avait un but assez précis. Aujourd'hui, de plus en plus de scientifiques estiment qu'ils ne sont plus uniquement au service du progrès occidental, mais qu'ils sont au service de l'intérêt général des vivants. On a changé de débat. Donc, est-ce que la question des OVNI peut faire partie d'une manière de renouveler les questions scientifiques en introduisant de nouveaux acteurs et en transformant un débat qui avait pour but de, en gros pour expliquer les choses simplement, de coloniser la nature ? C'était ça le principe de la science pendant très longtemps. On avait construit la nature comme un stock de ressources qu'il fallait exploiter, dominer, maîtriser. Et aujourd'hui la science a évolué et sous l'effet notamment de la crise écologique, les débats scientifiques se sont énormément transformés ce qui peut laisser espérer que les débats sur des sujets comme le nôtre puissent évoluer dans la foulée. Et là il y a une dernière remarque : le débat sur les ovnis a évolué mais de manière assez paradoxale à partir des années 90. Je ne sais pas s'il y en a beaucoup ici qui ont regardé la série X-Files, j'imagine. Donc, je m'intéressais au sujet depuis le début des années 80. Et à partir de 1995, quelque chose a changé. On est passé d'un monde où la science était au service du progrès, où les ovnis étaient une forme de crédulité, un débat où, à la suite de la série X-Files et des débats sur l'affaire de Roswell, le débat public sur ces sujets s'est transformé. On est passé de l'accusation d'irrationalité à l'accusation de complotisme. Donc là aussi, il y a un point tout à fait intéressant, c'est-à-dire que d'un côté, on a vu ces sujets gagner en popularité, c'est-à-dire qu'alors qu'avant les années 90, ces sujets étaient complètement souterrains, À partir des années 95, ils sont devenus de plus en plus visibles. Mais ils sont devenus de plus en plus visibles parce qu'on les a dénoncés de manière beaucoup plus forte. Avant ça, on les dénonçait comme irrationnels. À partir de 1995, on les dénonçait comme des croyances complotistes. Et la notion de complotisme s'est mise à gagner l'ensemble de la société. Parce que quand on parlait de phénomènes irrationnels dans les années 80, c'était des phénomènes de niche. Les ovnis étaient quelque chose de relativement marginal. À partir des années 95, et l'émergence d'accusations de complotisme, on a vu ces débats se transformer, mais également les débats de société. C'est-à-dire qu'on est passé dans une époque où, à mon avis, sous l'effet de plusieurs facteurs, l'émergence d'Internet, qui a étendu la démocratie, le débat démocratique, et l'émergence de la question écologique, on a eu une transformation des rapports aux sciences, mais également des rapports entre élites et sociétés. Et les vieilles élites qui jusque-là avaient le monopole de la parole, puisque les médias étaient accessibles à quelques personnes, se sont trouvés confrontés à de nouveaux médias qui permettaient à tout un chacun de prendre la parole. Et ça, je pense que ça a transformé le sujet, mais ça l'a transformé, vous voyez, de manière assez paradoxale. C'est-à-dire que d'un côté, on a vu ce sujet gagner en audience, ce qui fait qu'on les réunit ici aujourd'hui. Mais de l'autre côté, l'aspect, je dirais, un peu plus sombre, c'est qu'on a vu également nos sociétés se diviser en deux à propos de ces accusations de complotisme qui gagnent l'ensemble de la société. Donc, je ne suis pas sûr qu'on ait gagné une manche, disons qu'il se passe quelque chose, mais ça va dépendre de la manière dont on sera capable de s'emparer de ce sujet et d'en faire quelque chose qui dépasse la simple guerre de société entre ceux qui considèrent qu'ils ont le monopole de la raison et ceux qui le considèrent comme irrationnel et devant être laissés de côté dans ces débats qui, je pense, nous engagent, nous tous. Je vous remercie. Merci beaucoup. On va terminer la première intervention, c'est un peu de gymnastique cognitive, de Dominique Pinsolle, si tu m'entends. Merci beaucoup. En réalité, avec Jérôme, nous avons

rédigé notre texte à deux, donc je préfère attendre pour réagir à des questions à venir et laisser le temps de parole à d'autres. Rien à ajouter ? Non, j'ai rendu le tour. Ok. Bon, on va enchaîner alors avec la présentation de Luc Dini qui est chargé en principe. Pierre? Ouais, ok.

Luc Dini (ingénieur, président de la commission SIGMA2, 3AF)

Bonjour Mesdames et Messieurs, Messieurs les députés, merci pour avoir concocté cette rencontre sur les OVNI, sur les PAN. Première question, est-ce que je suis croyant dans les OVNI ? Est-ce que les OVNI sont un fantasme ? Est-ce que c'est autre chose ? Après avoir passé un certain nombre d'années dans les activités techniques, et en particulier au sein de l'Association d'aéronautique et d'astronautique de France, qui n'est pas un cabinet de consultation de parapsychologie, mais qui est une société dite savante, travaillant sur l'aéronautique et l'espace avec des groupes industriels, des instances de l'État, dont le CNES, dont la Direction Générale pour l'Armement, et également l'aviation civile, résolument et clairement, on a affaire à des phénomènes physiques, des phénomènes physiques qui s'observent, qui s'enregistrent. Bien entendu, autour de constats de ces phénomènes-là, il peut y avoir génération de fantasmes, de croyances, ça va de soi. Diapositive suivante, Ce que je voudrais vous expliquer, en quelques mots déjà, c'est qu'est-ce que la commission Sigma 2 que je préside à l'Association aéronautique et astronautique de France. En fait, cette commission a été créée en 2008 par la 3AF. À la suite, d'ailleurs, ou dans la continuité d'une commission qui s'appelle le Comité pour les études approfondies. La mission dévolue était de mener des travaux de nature scientifique sur ce que sont les phénomènes aérospatiaux non identifiés. Pour cela, nous avons utilisé en quelque sorte une boussole que vous avez sur cette figure, qui représente en fait cinq axes de travail. Premièrement, la recherche documentaire et les bases de données, parce que parler de PAN pendant des heures, c'est une chose. Regarder ce que sont les données et essayer de les analyser, c'en est une autre, ça permet de progresser. Alors évidemment, des données de chez nous, et nous travaillons de façon étroite avec le GEIPAN, avec le CNES, j'y reviendrai. Au travers de coopérations, nous pouvons aussi favoriser, par les communications réciproques, le partage d'informations, notamment avec des instances étrangères. Une fois qu'on a ces données, qu'est-ce qu'on peut faire ? On peut faire des analyses de cas et donc véritablement rentrer dans le dur, essayer de comprendre ce qui s'est passé, ce qui a été observé, ce qui a été enregistré. Nous menons également des études physiques, études physiques sur les rayonnements, études physiques sur l'interaction entre les phénomènes aérospatiaux non identifiés et le milieu environnant, par exemple l'atmosphère. Et pour cela, évidemment, on a besoin de moyens d'observation ou de s'intéresser aux moyens d'observation. C'est le cinquième axe. Alors, la Commission, elle comprend à peu près une trentaine de personnes d'origines diverses, un axe défense très fort. Nous avons d'ailleurs aujourd'hui parmi nous quelques ingénieurs généraux ou contre-amiraux ou pilotes de chasse, général de brigade aérienne. Donc, vous voyez, il y a des militaires, là encore des gens sérieux. Et puis, nous avons des chercheurs du domaine civil, domaine militaire, mais aussi psychologues et donc médecins. Alors il n'est pas là aujourd'hui, mais vous voyez, on a une population très diversifiée. Alors, diapo suivante. Que faisons-nous de ces compétences-là ? Je ne vais pas vous faire un exposé sur le GEIPAN, parce que Frédéric Courtade le fera bien mieux que moi tout à l'heure. Simplement, ce qu'il faut comprendre, c'est comment on travaille en France. La partie haute, si vous voulez, c'est la partie qui est dévolue à l'agence officielle, qui est le GEIPAN. Sa mission, c'est effectivement, premièrement, de recevoir un certain nombre de témoignages, et à partir de là, de mener des enquêtes, des enquêtes sur le terrain. Ce que nous ne faisons pas du tout, d'ailleurs, la commission Sigma 2. Ce n'est pas

notre vocation. À partir de là, il va y avoir une réflexion qui sera menée au vu des résultats de l'enquête terrain, par des experts, experts du collège de GEIPAN. Certains de la commission Sigma 2 participent à ces travaux et vont contribuer au classement de ces cas. En cas non identifiés, ce sont les cas D et puis des cas qui sont bien identifiés, fiables, etc. Je ne rentre pas dans le détail, dans le mécanisme, mais le GEIPAN assure l'interface avec les témoins, avec la gendarmerie, avec l'armée de l'air et de l'espace. Nous, en fait, on est dans la partie basse du diagramme, si vous voulez, où on va mener des travaux qui sont des travaux de sélection des cas, des analyses approfondies pour tenter de voir si finalement, dans un dernier sursaut, on est capable d'expliquer ou pas les phénomènes. Et quand bien même on ne les explique pas, à ce moment-là, ce qu'on va essayer de faire, c'est de les caractériser, c'est-à-dire d'essayer de cerner l'anomalie. Pour mieux comprendre plus tard, peut-être expliquer, ou au contraire, progresser en matière de sciences et techniques. Et ceci se fait sur le territoire français, mais également en coopération avec d'autres. On a fait des analyses de cas, par exemple pour le Chili. J'y reviendrai dans un instant. Diapo suivante. Donc là, si vous voulez, dans cette espèce de bestiaire, vous avez des cas qui sont cerclés de rouges. C'est tout ce qui correspond au phénomène inconnu, incompris. Vous avez des dessins en haut qui correspondent à des croquis qui ont été faits par des pilotes, copilotes d'Air France, qui ont été confrontés il y a quelques années à une observation d'OVNI, de PAN, dans le ciel français. Bizarre, pourquoi ? Parce que c'est des formes allongées, qui changent de forme, qui deviennent des formes pointues, etc. Donc une des caractéristiques, en dehors des accélérations extraordinaires qui sont constatées dans nombre de cas, c'est par exemple le changement de forme. Évidemment, nous avons des spécialistes qui travaillent sur les effets de foudre, de foudre en boule, etc. Donc on arrive à avoir des carrés bleus, si vous voulez, des choses que l'on arrive à identifier. Il n'empêche qu'il y a des objets qui échappent aux explications et qui posent des questions très intéressantes. Quelle est la physique qui les gouverne ? Quelle est l'interaction qui se produit avec le milieu environnant ? Et puis, s'agit-il d'engins d'origine X ou Y ? Peut-être chinois, peut-être russe, ce sont les questions que les Américains se sont posées, peut-être venant d'ailleurs. Mais dans ces conditions, c'est quoi la physique qui les anime ? Diapo suivante. Suivante. Là, je vais vous expliquer quelle est la méthode de travail. Vous avez affaire, dans ce cas-là, à une espèce de résumé que je vais essayer d'expliquer simplement, sur un cas que l'équivalent du GEIPAN pour le Chili, nous a soumis en janvier 2017. De quoi s'agit-il ? Un hélicoptère que vous apercevez dans l'angle gauche, en bas, un hélicoptère de la marine chilienne, équipé d'une caméra infrarouge et d'une caméra visible, voit un objet. Et cet objet, en fait, perçu par la caméra, c'est au milieu, vous avez des espèces de vignettes grises où vous avez des espèces de spots noirs. Ces spots noirs, ce sont les émissions infrarouges. Donc les Chiliens nous disent, écoutez, c'est simple, on a affaire à un objet qu'on ne comprend pas, il n'est pas visible au radar, on a une caméra infrarouge qui nous donne du signal, c'est quoi ? Alors, en creusant un petit peu, nous sommes rendus compte qu'ils disaient, donc, invisible au radar, mais on leur a dit: Est-ce que vous avez les données radar qui nous ont fournies autant que les données infrarouges ? À partir de là, on a pu travailler et on s'est livré à un inventaire assez exhaustif du trafic aérien autour de Santiago du Chili. On a pu, grâce à nos spécialistes de détection infrarouge, mais également radar, rapprocher les informations et aussi faire une modélisation thermique de différents avions, dont un Airbus A340. Le résultat des courses, si vous voulez, c'est la séquence suivante. En point numéro 1, en fait, on ne voit rien du tout parce que l'avion est regardé à peu près à 80 km de face. Il n'y a pas de signal infrarouge détecté par la caméra. En point numéro 2, nous avons là l'avion qui commence à virer. On le voit légèrement par le travers. On a trois points chauds. Donc, tout ça commence à bien fiter. Et en point numéro 3, l'avion est en éloignement, il grimpe en altitude. Et au final, on va le retrouver à 9000 mètres d'altitude, 180 km de distance, avec un panache de condensation. Alors, vous allez me dire,

finalement, il n'y a pas de mystère là-dedans, ce n'est pas très intéressant. Si, c'est intéressant parce que ça permet de tester les moyens d'analyse et donc notre capacité, finalement, à expliquer. Si notre capacité à expliquer est confrontée à l'inconnu, on peut se dire à ce moment-là qu'effectivement, là, il y a un problème et on va aller chercher à cerner le problème. Diapo suivante. Le cas suivant est assez intéressant, il s'est produit en 2007 dans les îles anglo-normandes. Un avion de transport régional, vous voyez le cockpit qui est à droite, descend suivant une route nord-sud vers les îles, et le capitaine va voir à bord un ovni se matérialiser dans son champ visuel. Ce qui est intéressant, c'est qu'il a fait un croquis, et. Le chef contrôleur de Jersey constate, lui, qu'il y a une trace radar qui fait plusieurs centaines de mètres. Donc là, si vous voulez, c'est plutôt anormal. Donc, la question se pose, de quoi s'agit-il ? Et donc, sur la diapo suivante, je ne vais pas rentrer dans le détail parce que ça serait beaucoup trop long. Non, la suivante, s'il vous plaît. Encore, merci. En fait, on se livre à un travail minutieux d'analyse des échos radars. Donc c'est comme un puzzle, si vous voulez. Et dans ce puzzle, qu'est-ce qu'on va faire ? Là, on a deux radars, si vous voulez, qui pointent. Un radar qui est à Jersey avec la ligne rouge, qui va vers un P1, c'est la piste 1, et un radar qui correspond à la ligne bleue, qui vient de Guernosé. On croise les informations, et en fait, on observe des fluctuations très importantes, avec des niveaux de réflectivité des radars très importants. Je vais conclure très rapidement. On n'a pas trouvé la solution. On est en teinte toujours de travailler là-dessus. On va essayer de joindre de nouveaux experts à nos analyses. Mais ce qui est sûr, si vous voulez, c'est qu'il y a une correspondance entre ce type d'éco-radars très intense et ce qui a été vu par le chef contrôleur à Jersey. Qu'est-ce que c'est ? On n'en sait rien. Donc voilà, je dirais, une autre méthode, une autre investigation pour analyser les effets des radars, les effets des PAN. Diapo suivante. Je ne vais pas rentrer dans le détail de celle-là, mais Jacques Vallée, bien connu dans le milieu de l'ufologie et des sciences, nous a fourni quelques échantillons métalliques que l'on a traités il y a quelques années pour essayer de comprendre de quoi ils étaient faits. Nous avons eu également, il y a deux ans, l'occasion de faire une analyse d'écorce qui avait été irradiée par un PAN, je dirais, qui était considéré comme non expliqué par l'US Air Force, et nous avons conclu que cette écorce avait été irradiée par un niveau très important d'énergie et de puissance de l'ordre de 600 MW. C'est-à-dire c'est la puissance d'une centrale nucléaire. Donc voilà aussi les travaux auxquels on se livre. Dernière diapo. Je voudrais arriver, au fond, à nos recommandations. La première chose, c'est qu'en France, on a une structure qui existe et pour laquelle on a besoin de plus de données. Vous avez bien compris qu'il y a beaucoup de témoignages, témoignages humains. Il nous faudrait plus d'enregistrements pour pouvoir creuser le sujet et pouvoir mieux caractériser les phénomènes aérospatiaux non identifiés. Donc, une remarque, si vous voulez, une recommandation, c'est d'avoir, des liens entre bases de données et notamment avec la base de données du CNES, avec plus de données techniques. Également, une incitation des pilotes et des contrôleurs à fournir leur propre témoignage. Beaucoup n'osent pas le faire. Ensuite, mener des études approfondies, dans le cadre des experts du GEIPAN, sur la base de ces nouveaux champs de données, des données physiques, qui permettraient de progresser. Études physiques à mener également, c'est ce qu'on essaye de faire à la 3AF, Sigma 2, en lien avec des écoles d'ingénieurs ou avec des universités. C'est de travailler sur la matière et donc de normaliser le sujet en menant des recherches. Travaillons également sur les capacités d'observation. Le laboratoire de recherche sur la foudre, dont le directeur fait partie de la commission Sigma 2, a également, je dirais, accepté de nous fournir un certain nombre de données pour qu'on puisse tester des techniques d'intelligence artificielle et essayer de cerner des phénomènes bizarres. Donc voilà. Et donc, en résumé, cette commission, elle n'est pas là pour traiter des fantasmes. Elle n'est pas là pour traiter de choses imaginaires, elle est là pour traiter de réalité physique et d'essayer d'apporter, que ce soit au

CNES et au GEIPAN en France ou à des agences étrangères, quelques explications sur la réalité de ces phénomènes. Merci.

Questions-réponses après la première table ronde

Merci d'avoir tenu le chrono de façon hyper sérieuse. On a une petite séquence de 15 minutes de questions-réponses que nous, on va amorcer avec Pierre. Et puis, on tendra le micro. Mais là, il faudra vraiment être très efficace. Le format à l'assemblée, c'est une minute max. Mais vraiment, c'est terrible. On le sait. C'est une atrophie de la parole. Dans les questions, soyez brefs. Comme ça, les réponses seront étayées en mesure. Donc, moi, j'ai peut-être une première question. En fait, les interventions étaient à la fois complémentaires, cumulatives et en même temps pas complètement accordées, j'ai l'impression, notamment sur la question des croyances, etc. Et sur la réalité du phénomène, qui, du point de vue sociologique ou anthropologique, n'est pas forcément le premier intérêt. Et donc est-ce que là du point de vue de la recherche, moi je me posais très intuitivement la question de comment on construit aussi une forme d'interdisciplinarité sur ces questions, sachant que là on a de l'ingénierie, on a de la physique, de l'astronomie mais aussi des sciences humaines et sociales. La première question que j'aimerais vous poser en tout cas aux premiers panélistes c'est la question de comment on fabrique l'espace d'un savoir à la fois cumulatif, interdisciplinaire et qui vise à toujours approcher un peu plus la connaissance de ces phénomènes ? Première question, qui j'en conviens n'est pas complètement évidente. Alors, la question, justement, est de savoir quel phénomène, en fait, on cherche. Est-ce que par phénomène, on entend un phénomène physique récurrent qui est l'objet d'observations et qui résiste aux explications, disons, conventionnelles, ou est-ce qu'on entend par phénomène, un phénomène avant tout d'observation, et un phénomène, disons, social, et une demande politique et citoyenne. En fait, la question des OVNI, elle est toujours entre les deux. D'un point de vue sociologique, en tout cas de l'histoire et de sociologie des sciences, le réflexe que l'on voit dans le GEIPAN, c'est en fait le réflexe d'abord d'accumulation des données, de normalisation de ces données, de constitution d'une base de données à partir de laquelle on peut travailler, à partir de laquelle on peut éliminer tout un tas de cas, ça n'a pas été dit je crois encore, mais les cas inexplicables dans la base de données du GEIPAN sont très marginaux, c'est de l'ordre de 2 ou 3%. Et ensuite, L'objectif de cette base de données est de mettre cette base de données à disposition de tout un chacun pour éventuellement faire des études plus poussées, voire des statistiques sur notamment les cas inexplicables. Mais disons donc que le premier réflexe pour étudier le phénomène avec les guillemets qui s'imposent, c'est d'abord l'accumulation de données. Et sur ce travail-là, en fait, il y a toute une méthodologie qui a maintenant un demi-siècle, qui s'est mise en place petit à petit, et qui permet aujourd'hui d'avoir, une base de données publique tout à fait transparente, entièrement en ligne, qui permet d'avoir des études de cas que l'on peut comparer, et à partir de quels on peut éventuellement se faire d'autres statistiques. Le problème avec les OVNI, c'est que quand on voit les réactions que ça a suscité dès le début, dès 1947, je pense que c'est intéressant de remonter un petit peu plus loin, parce qu'en fait, les OVNI, c'est des données testimoniales. Or, la construction des sciences modernes, entre le XVIIe siècle et aujourd'hui, s'est faite précisément à partir de données testimoniales, mais en sortant très rapidement de ce domaine du témoignage pour transformer les témoignages des scientifiques en observations et les scientifiques en instruments, et pour les doter d'instruments qui permettaient justement, de se passer des débats sur la subjectivité. Donc, le problème des OVNI depuis le début, c'est que c'est un phénomène qui correspond au genre de science qu'on faisait au XVIIe siècle, que faisait Robert Boyle. Parce que Boyle, c'était à la fois des données issues d'instruments, mais aussi beaucoup de données qui relevaient du témoignage. Dans les procédés des revues de la

Royal Society au XVIIe, XVIIIe siècle, on a des histoires de phénomènes aériens, des phénomènes lacustres, des tas de choses qui relèvent de l'observation. Et précisément, quand on voit l'évolution et la construction de l'histoire des sciences occidentales, toutes ces données ont été rapidement exclues. Ou alors, dans le cas de la zoologie ou d'autres domaines, ou de la météorologie, les observateurs, les témoins, ont été transformés en instruments. Donc, en fait, le problème des ovnis, c'est comment est-ce qu'on arrive à prendre des données qui, en fait, ont été exclues du champ scientifique. Pour reconstruire quelque chose qui serait une science légitime, mais qui est en fait, dès qu'on sort des fins réseaux que l'ufologie a constitués, on se rend compte que ça ne tient pas bien longtemps. Donc là, il y a un enjeu vraiment important, c'est comment faire tenir ces données alors que pendant des siècles, le travail de la science a été de les balancer par-dessus bord, pour dire les choses franchement. Donc il est là le souci. C'est qu'on a quelque chose qui, jusqu'ici, n'a jamais réussi à tenir parce que c'était considéré comme des données qui précisément ne permettaient pas de constituer des faits, ce qu'on appelle des faits en science. Et juste une petite remarque en aparté, quand vous avez commencé votre exposé, vous avez dit, ici on ne fait pas de la parapsychologie. Est-ce que je peux rappeler aimablement que la parapsychologie a une existence académique beaucoup plus assurée que l'ufologie ? Ce n'était pas une critique de la parapsychologie, c'était l'aveu d'une ignorance. On se préoccupe des PAN et pas de la parapsychologie, mais qui est un domaine tout à fait intéressant. Et d'ailleurs, nous avons un philosophe dans l'équipe Sigma 2 qui est capable de nous faire un cours sur Descartes et les OVNI. Mais on peut parler de Camille Flammarion et la parapsychologie, etc. Après, c'est une affaire de choix du sujet. Voilà, c'est tout. Mais Décartes faisait partie de ceux qui ont exclu les ovnis justement. Le traité des météores, c'est un traité du Menzel au 17ème siècle. C'est un traité qui a exclu les phénomènes qu'on peut observer comme étant, ne relanceront pas de la philosophie expérimentale. C'est ça le problème. Je voudrais juste rajouter un mot sur la question, au fond des témoignages et puis les données physiques sur lesquelles j'ai beaucoup insisté. Le témoignage est important, indubitablement, puisque ce sont les premiers éléments qui ont permis de remarquer l'existence de ces phénomènes. Quant à savoir ce que sont les phénomènes, voir avoir des quantités mesurables, c'est une autre histoire, et c'est une difficulté. Maintenant, aujourd'hui, on a, je dirais, dans nos travaux, par exemple, des travaux qui sont faits par une psychologue, sur, je dirais, effectivement, l'impact des rencontres rapprochées sur, effectivement, la psychologie des témoins. Ça, c'est une chose. Par ailleurs, comme je vous l'ai expliqué, et je ne vais pas recommencer, on essaye de, je dirais, de récupérer des données, qu'ils soient d'origine radar, optique ou autre, des phénomènes qui sont observés. Il n'empêche qu'il y a un aspect un peu intermédiaire, c'est à la fois regarder, l'interaction entre le phénomène et le milieu. Alors, vous allez avoir un rayonnement qui va être produit. Est-ce qu'il provient du phénomène lui-même ou de l'interaction du phénomène, par exemple, avec le milieu atmosphérique ? Et vous pouvez avoir exactement la même chose sur l'être humain. C'est-à-dire que vous pouvez constater une rencontre rapprochée et cette rencontre rapprochée va comporter des marqueurs qui vont rester, je dirais, imprimés dans le corps humain, et fait des rayonnements, etc., etc., et qui peuvent guider également sur des indications, sur la source, je dirais, provenant du phénomène. Mais tout ça est un travail assez considérable et lent. Jérôme l'a mis, peut-être, en rebond. On s'est partagé le travail avec Dominique, c'est lui qui répond. Ah oui, d'accord. Il a répondu, donc c'est parfait. Merci. Pierre, tu as une question ? On a la place pour peut-être deux questions super brèves, vous avez compris la règle. On a des micros qui vont tourner. Et on des gens à chaque fois, hommes-femmes, femmes-hommes. Vous avez bien vu que... Ouais, trois minutes. Alexandre Sheldon Dupley, je suis en congé du service historique de la défense. Je m'exprime à mon titre personnel. Une question pour vous, messieurs les parlementaires. Je voudrais savoir pourquoi, dans votre introduction, vous n'avez pas cité vos collègues américains qui se sont

exprimés cette semaine et la semaine précédente. Et les termes de leur présentation du sujet sont d'une telle, je dirais, le contrasté tel avec ce que vous avez dit, qu'ils méritent d'être soulignés. Nous avons la représentante de Floride, Luna, qui a demandé à la Maison-Blanche, de protéger les donneurs d'alerte qui peuvent conduire qui veut sur les lieux où se trouvent les vaisseaux récupérés et les restes biologiques d'êtres non humains. Et je cite la représentante de Floride, Paola Luna. On évoquera ces questions spécifiquement lors de la troisième table ronde. Et puis on n'a pas réponse à tout. Vous avez bien compris que l'enjeu aussi de ce colloque, c'est de déplacer vers la France aussi. Il y a une grosse actualité en effet aux États-Unis. Mais je pense que ça surimprime aussi la compréhension de l'objet depuis le vieux continent et c'est un pari que nous avons fait qui est sans doute discutable mais en tout cas on amorce le débat. Bonjour, alors Rosaline Dalméda, je suis géomaticienne, j'aurais une question relative justement à l'intégration des problématiques liées justement à la psychologie sociale et éventuellement aussi visée de la psychologie, parce que dans les cas, par exemple, je ne sais pas, déjà de témoignages ou même éventuellement de rencontres, quoi qu'il en soit, il y a toujours un aspect humain qui a à travers ce genre de problématiques. Et donc, par conséquent, ça serait pour savoir est-ce qu'il y a une implication assez importante, justement, que ce soit de sociologues, de psychologues ou même, autres qui puissent avoir la capacité de mettre en rapport directement justement les observations qui sont tout à fait physiques et matérielles avec justement des perceptions humaines et tous les biais et également, comment dire, aspects culturels et généraux qui sont avec ça. Voilà. Pierre, tu veux répondre en une minute et demie maximum je ne suis pas sûr d'avoir il y a des psychologues aujourd'hui, qui travaillent sur ce qu'on appelle les expériences extraordinaires, ça va justement de la parapsychologie à l'ufologie, ça couvre un large spectre d'expériences et, donc qui recueillent ces faits, qui les analysent sans posture réductionniste comme ça pouvait se faire longtemps. Donc je pense qu'il faudrait se rapprocher de ce genre de personnes. Mais là, il y a des travaux qui existent depuis de longues années. Donc moi, je ne suis pas expert sur ces sujets. Je voulais signaler leur existence. On va enchaîner sur la deuxième table ronde. Merci pour cette première salve. C'était une bonne manière d'entrer dans le sujet. Donc j'appelle Frédéric Courtade, Mathieu Courtaban, Jérémy Moyal, Michaël Vaillant et Gilles Munsch, s'il vous plaît. Bien, après avoir commencé à ouvrir des brèches et réfléchi sur les façons de construire cette gamme d'objets, de phénomènes, sous l'angle des sciences humaines et aussi de ce que produit la commission Sigma 2 avec des méthodes, etc., on enchaîne avec la table ronde sur les travaux officiels sur les PAN par le GEIPAN et l'armée de l'air et de l'espace. On va continuer à expliciter le comment. C'est important de savoir comment on travaille sur ces questions. On commence par Frédéric Courtade, directeur du GEIPAN, que je remercie vivement d'être venu jusqu'ici, malgré les problèmes des trains etc.

Frédéric Courtade (responsable, GEIPAN)

Je vous renvoie les remerciements pour avoir organisé cet après-midi. Je dirige le GEIPAN depuis deux ans et demi. Donc le GEPAN, le genre ancêtre du GEIPAN, a été créé, on pourrait dire, même inventé, il y a presque 50 ans. C'était une époque qui était très marquée par des observations d'OVNI, parfois même des vagues d'observations d'OVNI, qui passionnaient autant qu'elles pouvaient inquiéter toute une frange de la population. Et c'est ainsi qu'au milieu des années 70, le ministre des Armées, Robert Gallet, s'est attardé au cours d'une interview, sur cet état de fait en insistant sur le caractère méconnu de ces phénomènes ou objets observés dans le ciel qui ne pouvaient rester ainsi pour peu qu'ils puissent causer à minima des inquiétudes, ou des risques pour le trafic aérien, un secteur en plein développement à l'époque. Il s'agissait également d'étudier ces phénomènes, baptisés PAN, de façon rationnelle, avec l'apport de la science, car la plupart des analyses faites à l'époque, en

tout cas celles qui étaient portées vers les médias, tournaient plus ou moins raisonnablement vers du sensationnel en apportant finalement plus de questions que de réponses. Le président du CNES en exercice dans cette période a abondé dans cette approche apportant une caution scientifique qui légitimait quelque part un organisme dédié à l'étude de ces phénomènes. Puis Hubert Curien, qui lui a succédé à la tête du CNES, a rattaché le GEPAN à son organigramme en 1977. Claude Poher, qui a été le premier directeur du GEPAN, fut chargé d'organiser ses nouvelles activités pour la Maison CNES. On lui rattacha du personnel, des moyens pour fonctionner, en veillant à ce qui sortait de l'étude de ces phénomènes soit scientifiquement étayé, avec un conseil scientifique qui avait été nommé directement par le président du CNES et ce conseil était chargé de valider. La validation de ces études, elle ne devait surtout pas écourner l'image scientifique du CNES qui était le pionnier des sciences spatiales depuis 1962. Donc le GEPAN a rapidement été médiatisé, on lui a attribué des missions de recherche sur les OVNI, sur l'hypothèse extraterrestre, et il a connu une phase d'expansion jusqu'en 1988, où il a été alors remplacé par le SEPRA, dans le service d'études des phénomènes de rentrée atmosphérique. Puis, à partir de 2000, les rentrées atmosphériques ont été retirées de sa compétence, Le service a été rebâti à l'époque, service d'expertise des phénomènes rares aérospatiaux, dont la mission devait se recentrer sur la collecte d'informations relatives d'observations et la constitution de bases de données et témoignages. Donc en 2001, il y a eu cette audite dont on a parlé tout à l'heure, qui a été commandée par la direction du CNES, et donc la direction du CNES a décidé de réorganiser le SEPRA en créant le GEIPAN, le GEIPAN actuel, avec le I qui se rajoute à l'acronyme originel, le I d'information. Les recommandations de l'audit servent de socle à l'organisation et au fonctionnement du GEPAN d'aujourd'hui, puisque les missions sont dorénavant articulées autour de l'information des PAN, information et transparence des activités envers de l'information des PAN, information et transparence des activités envers de l'information des PAN, information et transparence des activités envers le grand public, ce sont les obligations dans les processus. Il s'agissait en fait de giguler toutes les critiques sur un défaut de transparence qui était justement attribué au CNES, donc à l'État, sur le sujet OVNI. Dans la première manifestation de ces deux ambitions d'information, c'est quand le vaste travail de tri et de numérisation des archives a été entrepris par Jacques Patenet, le premier directeur du GEIPAN, qui a, grâce à une refonte méthodologique, réussi à présenter dès 2009 à peu près 30%, des dossiers archivés dans les caves du GEIPAN, grâce à un site internet qui a été créé à cette occasion. Le groupe est autorisé à ouvrir ses archives publiques, c'est donc une initiative sans précédent, qui marque une avancée majeure dans la transparence et l'accessibilité, des données sur ces phénomènes. Une décision novatrice qui attire rapidement l'attention des médias du monde entier. Et donc, on est peut-être certain pour toutes ces questions-là. Donc la collecte, l'analyse, l'enquête et l'information par la publication des cas d'observation étranges enquêtés constituent l'émission du GEIPAN contemporain. Au sein du CNES, il jouit d'une très très forte autonomie pour s'adresser directement au grand public puisqu'il est d'abord à son service dans le respect de l'éthique voulait par la maison CNES bien sûr et le règlement général de la protection des données personnelles de tous les témoins et collaborateurs externes au GEIPAN CNES. Donc la collecte c'est d'abord le recueil des témoignages, la source privilégiée c'est le site web du GEIPAN. Passez à l'autre slide. Voilà. C'est donc... le témoignage, en fait. Sur le site web du GEIPAN, si vous cliquez sur « Témoigner », vous aurez déjà un petit guide pour essayer de comprendre ce que l'on a vu. Puis si vous en désirez déposer un témoignage, on peut le faire en remplissant un questionnaire, un questionnaire qui est bâti en collaboration étroite avec des professionnels des sciences humaines, sociales et des psychologues scientifiques pour collecter les aspects techniques qui permettent d'illigenter l'enquête, bien sûr, mais aussi l'émotion suscitée par l'observation et la sensibilité du témoin par rapport à ces phénomènes. Les autres sources

collectent, ce sont les procès-verbaux de gendarmerie, puisque les dispositions ont été laissées à la Gendarmerie nationale pour prendre les témoignages de telle sorte qu'ils puissent être exploités. La gendarmerie est un partenaire historique du GEPAN au GEIPAN, et même à l'ère pré-GEPAN. Nous recevons aussi des formulaires et déclarations ici de la direction générale de l'aviation civile qui permet aux professionnels du secteur aérien de témoigner librement une observation qu'ils auraient jugée étrange. Après le recueil et témoignages, il y a l'analyse avec d'autres services du CNES, bien sûr d'abord comme le Centre opération et surveillance de l'espace, qui veille sur les sondes des satellites pour lesquels la France est partie prenante. La consultation de cet organisme permet de dresser une situation spatiale au moment de l'observation. Il s'agit également d'autres opérateurs et services de l'État, avec lesquels le CNES-GEIPAN a conclu des partenariats et protocoles d'accord pour préciser les modalités de leur intervention sur l'analyse des points. On souligne l'importance de la collaboration qu'on le fait avec la Gendarmerie nationale, pour les témoignages et aussi pour son implantation très locale, qui nous permet, sur simple consultation, de pouvoir avoir des informations sur l'environnement au moment de l'observation. Et la Gendarmerie peut également participer aux enquêtes. L'armée de l'air et de l'espace, qui met à disposition les traces radars de son réseau de surveillance et de police du ciel, qui permettent de statuer sans ambiguïté sur la situation aéronautique au moment de l'observation. La direction générale de l'aviation civile, pour son réseau de surveillance matérielle et humaine à proximité des aéroports. Météo France, pour la fourniture des données météo et des données de modélisation qui sont utilisées par les prévisionnistes., également son expertise sur tout événement météo exceptionnel. Tout ça, c'est très utile pour nos enquêtes. Le corps d'astronome du CNRS, pour leur expertise sur les configurations célestes ou autres événements, qui permet de rendre compte d'une situation astronomique remarquable. Également, des laboratoires d'excellence. On a parlé tout à l'heure, le laboratoire Foudre du CNRS, le Muséum National Histoire Naturelle, et sa structure de vigie du ciel fripon sur les rentrées en atmosphère naturelle, l'Institut de mécanique céleste du calcul des éphémérides du laboratoire temps-espace. Les services d'expertise sur les matériels et traces aussi du CNES Toulouse et quelques fois d'autres apportent sur sollicitation un soutien aux enquêtes. En complément à ses partenaires qui permettent de disposer d'éléments techniques pour développer les hypothèses et comparer les PAN à des phénomènes connus, Le GEIPAN s'appuie également sur les scientifiques et qui aident à statuer sur la consistance des témoignages, donc des experts en psychologie scientifique et cognitive, qui donnent des techniques aux enquêteurs pour aider le témoin à verbaliser ses souvenirs et également analyser, dans les entretiens qui sont menés avec les témoins ce qui tient du fait d'observation ou de déclaration qui semble plutôt lié à un souvenir reconstruit par l'émotion vécue ou le délai du témoignage. Après l'analyse, il y a l'enquête, donc l'enquête qui vise à classer des cas. Donc ça, c'est le moteur du GEIPAN. Les travaux sont réalisés en interne CNES, avec un enquêteur CNES, et par les enquêteurs majoritairement bénévoles. Les bénévoles sont enrôlés dans un pool enquêteur suite à une candidature spontanée, un entretien pour déterminer leur motivation et leur sensibilité par rapport au PAN, en plus de la réalisation d'un exercice d'enquête avec un contrôle aussi de respectabilité. Les enquêteurs sont répartis géographiquement sur tout le territoire, ils participent à l'évaluation des cas d'observation, ils sont mandatés pour des missions très précises, enquête à distance ou de terrain. Ils doivent respecter la méthode d'enquête qui est finalisée dans le guide d'enquêteur du GEIPAN. Les dossiers d'enquête sont ensuite validés et finalisés par le staff et publiés sur le site web. Le pool d'enquêteurs est actuellement composé de 16 enquêteurs bénévoles, donc une très large majorité très expérimentée. Ils sont formés, entraînés, réactifs, de confiance et sont suffisamment disponibles pour se déplacer autour de 200 kilomètres de chez eux pour rencontrer des témoins le cas échéant. Et 80 à 100 enquêtes sont diligentées chaque année. Et

leur durée dépend de la complexité qui est souvent découverte au fur et à mesure du déroulé. Un comité d'experts pluridisciplinaire dont on a parlé tout à l'heure, il y a quatre personnes de ce comité d'experts qui vont intervenir aujourd'hui. Il est constitué par le GEIPAN, il est composé d'actes liés à 18 experts qui agissent majoritairement aussi de façon bénévole. Ils ont d'autres métiers, mais ils nous aident sur nos problématiques. Leur rôle est d'examiner l'état d'observation les plus complexes qui leur sont soumis en toute indépendance du travail d'enquête. Ils participent au débat issu des enquêtes. Ils peuvent plaider pour une réorientation de l'enquête. Et leur avis est systématiquement demandé si un cas s'oriente vers un classement D, un pan D, donc c'est les phénomènes non identifiés après enquête. Bien que consultatif, cet avis permet au GEIPAN, à moi-même, de trancher soit par consensus ou vote pour le classement final. Les experts exercent des professions variées, un lien avec l'aérospatial, mais pas que. On a perçu actuellement, nous avons des pilotes, des experts en propulsion, aéronefs, drones, parachutisme, foudre, plasma, traitement d'images, détection, astronomie, astrophysique, météorologie, ornithologie, anthropologie, sociologie, biologie, ufologie, psychologie scientifique et psychologie clinique. Ces experts sont sollicités au cas par cas lorsque l'expertise est bénéfique pour une enquête mais le comité ou le collège est réuni deux fois par an en minimum pour statuer sur la classification des phénomènes observés, et pour échanger diverses informations sur l'activité du GEIPAN. La publication, pour l'information, le GEIPAN publie son travail d'enquête, de façon transparente et c'est entendu avec les témoins dès lors que leur observation part en enquête, car nous leur demandons a priori la cession, de leur droit d'auteur, du questionnaire, des enregistrements en photo, des vidéos, de tout le matériel qu'ils veulent nous confier, qui est lié à leur observation, en vue de leur publication possible, après que l'enquête se soit déroulée, et ça peut être plusieurs mois après la date de leur témoignage. Sans cette autorisation, il est clair que le cas ne sera pas pris en compte au GEIPAN, il ne sera pas inquiété, merci, Donc il ne sera pas enquêté. Tout ça nous oblige un petit peu, ce deal, il nous oblige à respecter et à protéger l'anonymat, de tous les gens qui collaborent à l'enquête, donc durant l'enquête avec ce cloisonnement strict sur les données personnelles qui sont renseignées sur les questionnaires ou sur les déclarations qui sont faites a posteriori, avec un missionnement nominatif des experts et des enquêteurs. Et juste avant la publication, le dossier d'enquête passe sous le filtre de la documentaliste du GEIPAN pour retirer tout élément permettant de reconnaître une personne qui ne saurait être dérangée pour avoir osé déposer au GEIPAN. Donc, le service nourrit, bien sûr, également l'ambition de favoriser, autant que faire se peut, le progrès de la connaissance scientifique associée au PAN, en s'efforçant de bien délimiter ce qui échappe à la compréhension et à la connaissance du moment, d'identifier les questions à poser à la science avec toute la diversité, des thématiques de recherche poursuivies au CNES et tous les liens qu'il entretient avec la communauté scientifique. À ce titre, mais également pour faire partager l'expertise, un workshop dédié, un atelier qui s'appelle le CAIPAN est organisé tous les cinq ans à peu près, pour réunir sur invitation la communauté. Donc une volonté d'ouverture et l'ensemble des travaux sont bien sûr restitués à un comité de pilotage. Le comité de pilotage du GEIPAN s'appelle le COPEPAN, qui succède au comité scientifique, dès le début, dès l'origine. Cet organe de gouvernance du GEIPAN est consultatif, il est constitué de représentants de tous nos partenaires et de la direction du CNES, et il est chargé de veiller au juste respect des missions qui nous ont été assignées. Merci. Merci. Dans les temps également. Parfait. Sans plus attendre, je passe la parole à Mathieu Courtaban, directeur adjoint du CAPCODA, et Jérémy Moyat de l'Armée de l'Air et de l'Espace qui nous présenteront leurs travaux.

Mathieu Courtaban (directeur adjoint, CAPCODA, Armée de l'Air et de l'Espace)

Messieurs les députés, mesdames et messieurs, bonjour à tous. Merci de nous avoir invités à ce colloque dans lequel j'ai le plaisir d'exercer la responsabilité de représenter l'armée de l'air, notamment face à vos questions que j'imagine nombreuses. Je vais commencer par introduire un petit peu l'unité dans laquelle je travaille avec le capitaine Moyal, ici présent, en travaillant au sein du CAPCODA. Donc je vais vous épargner la précision de ce que veut dire CAPCODA, je vais juste introduire un petit peu la mission qu'on y fait. Le but du CAPCODA, c'est de fusionner toutes les détections des radars, qu'ils soient civils ou militaires, qui sont présents sur le territoire national. Il comprend plutôt la métropole et à partir de ces détections, construire une situation aérienne reconnue et intelligible, pour ensuite essayer de surveiller l'ensemble des mobiles qui survolent le ciel français et éventuellement intervenir en cas de doute sur le niveau de menace que tel ou tel mobile pourrait représenter. À partir de ces détections, la première étape, c'est de classer, sachant que 95 à 98 % des mobiles qui sont détectés sont quasiment automatiquement classifiés de par leur nature ou de par toutes les manières manifestes qu'un mobile peut utiliser pour se signaler, c'est-à-dire la radio, les plans de vol, les codes de transpondeur, etc. Il nous reste pour autant quelques pourcentages qui, dès lors, qui présentent un petit niveau de doute ou d'inconnu pour notre unité. Ils sont classifiés par niveau de menace et vont déclencher le cas échéant des interventions, que ce soit des interventions par nos contrôleurs aériens ou par nos moyens chasse ou hélicoptères pour aller s'assurer de la nature de ces objets. La plupart des interventions qui sont déclenchées sont en l'occurrence par des moyens de chasse qui nous permettent de décoller rapidement et de rejoindre quasiment n'importe quel point de France en l'espace de quelques minutes. C'est pour ça qu'on utilise des chasseurs pour cette mission. Le cas échéant, lorsque nous constatons des infractions ou des natures de mobile susceptibles de nous inquiéter, même après identification, les affaires sont transmises aux autorités compétentes, notamment judiciaires, s'il s'agit d'infractions par des aéronefs de loisirs notamment. Tout ça pour dire que notre contribution à tout ce thème du phénomène des PAN est finalement de deux types. On va pouvoir potentiellement initialiser et répondre potentiellement à certains cas de PAN. Et ensuite, notre deuxième approche, c'est vraiment de l'appui au GEIPAN, comme l'a précisé M. Courtade. Pour ce qui est de l'initialisation des cas, on peut imaginer deux scénarios. On peut imaginer les témoignages de nos propres équipages qui représentent seulement quelques pourcentages de l'activité aérienne qui a lieu sur le territoire national. Et à mon sens, on est à moins d'une occurrence par an de témoignages d'équipages de l'armée de l'air. Une assez récemment, mais qui a été expliquée par un phénomène lumineux entre deux avions militaires en l'occurrence. Pour autant, on va, sur tous les cas de détection non identifiée et a priori qui peuvent avoir des caractéristiques techniques ou physiques qui nous interpellent, comme je vous disais tout à l'heure en introduction, on va assez rapidement déclencher nos moyens chasse et aller, à vue avec nos équipages qui sont qualifiés et assermentés, témoigner de ce qu'ils y rencontrent. Et il se trouve que la modernisation de notre parc de radars, notamment militaire, nous permet de détecter des mobiles qui sont de plus en plus petits et avec des vitesses résiduelles qui sont de plus en plus faibles. Ce qui nous amène à sensiblement augmenter le cas d'intervention de nos avions de combat qui vont la plupart du temps aller identifier, des objets qui ne sont finalement pas du tout des menaces, c'est-à-dire régulièrement des bandes d'oiseaux migrateurs qu'on attrape en très haute altitude ou tout un tas de ballons dont certains, pour ne pas traire de secret, ont des têtes de Mickey ou de Minnie dans l'Est parisien. Donc certains des points, vu de notre place, sont rapidement classés par ce genre d'intervention. Alors oui,

ça peut faire sourire d'envoyer un avion de combat pour identifier Mickey et Minnie. Pour autant, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous, inconnus égale doute égale, potentielle menace, d'où l'intérêt d'être en permanence prêt à réagir même sur ce genre de sollicitations. Comme je vous disais, notre deuxième contribution au phénomène des PAN est, la fourniture des éléments de trace radar sur demande du GEIPAN. Et ça, c'est quelque chose qu'on fait de manière assez régulière. Je dirais que c'est entre 12 et 15 cas par an peut-être, un petit peu plus encore. C'est des procédures qui sont assez routinières pour nous parce qu'il y a tout un tas d'organismes qui nous demandent ces restitutions radar. Et nous on les transmet de manière totalement transparente, sans possibilité d'en filtrer quelques éléments que ce soit, et le cas que vous présentera le Capitaine Moyal de tout à l'heure et sert à en témoigner le mieux possible. Pour fournir ces traces radars, nous on va simplement faire appel à nos techniciens qui vont récupérer la data que les radars civils et ou militaires de manière fusionnée vont compiler et puis on va en faire une petite extraction spatio-temporelle avec tous les éléments d'appréciation qui peuvent être connus de nos services, c'est-à-dire les altitudes, les vitesses, les heures de détection et puis tous les moyens d'identification que je vous disais tout à l'heure, c'est-à-dire les contacts radio, éventuellement les plans de vol ou les codes transpondeurs associés. En tout cas, tout ce qui nous permet de lever le doute sur la nature initiale de ces contacts. Sachant qu'en plus de nos radars civils et militaires qui ont plutôt vocation à détecter les mobiles aériens, donc vraiment de l'aviation générale ou de l'aviation de loisirs, on a en plus au sein de l'armée de l'air, et il est mis en œuvre par le commandement de l'espace, on a un radar de veille plutôt satellitaire qui permet de voir les objets dans les plus hautes couches de l'atmosphère. A noter que ce radar de veille, naturellement il ne pose pas l'ensemble du globe, parce qu'il y a une bonne partie de l'espace qui est derrière nous, derrière la Terre, une autre place. Mais ce radar de veille, il est surtout là, il est techniquement développé pour orienter des radars de poursuite sur des rentrées atmosphériques ou sur des orbites assez précises. Donc, il ne permet pas forcément de visualiser tous les objets qui auraient pu être dans ce champ d'acquisition. Ce que je souhaite également vous dire, c'est que dans la mesure où tous ces capteurs, ils sont plutôt déployés sur le territoire métropolitain, on est un petit peu plus délicat en termes de détection sur certains romcoms, Il faut imaginer que sur le territoire métropolitain, on a maîtrise quasi totale de tout ce qui y vole. Et on a, à ma connaissance en tout cas, depuis mes années de présence au sein du CAPCODA, on n'a pas connaissance de faits qu'on n'aurait vraiment pas du tout réussi à identifier, notamment de faits qu'il y aurait des caractéristiques cinématiques de changement de direction qui sont a priori inexplicables. La plupart des faits sur lesquels on a encore des petits doutes sont plutôt des très faibles vitesses en haute altitude, qui sont en l'occurrence souvent des vitesses qui sont exactement celles du vent à ces altitudes-là, et qui sont probablement des débris de ballons, qu'ils soient météo, ballons lâchés du sol, ou des bancs d'oiseaux qu'on n'a pas pu identifier parce que potentiellement la météo ne nous a pas permis d'envoyer un avion de combat sur la déposition. Je vais laisser maintenant la parole au capitaine Moyal pour vous expliquer, un des cas qu'on a aidé le GEPAN avec grand plaisir à élucider, en tout cas avec une bonne probabilité si j'ai bien compris, au printemps dernier, et puis je répondrai avec grand plaisir à vos questions. Merci Michael.

Jérémy Moyal (capitaine, CAPCODA, Armée de l'Air et de l'Espace)

Messieurs les députés, Mesdames, Messieurs, bonjour, je suis capitaine Moyal du CAPCODA. Je renouvelle les remerciements pour cette invitation à ce colloque. Je voudrais en quelques mots juste présenter un cas qu'on a élucidé, que le GEIPAN a élucidé grâce à nos

éléments au printemps dernier. Donc il s'agissait d'un témoignage au sud de la Bretagne d'un couple et de leurs voisins qui a observé de nuit trois lumières oranges avec un déplacement linéaire. Avec un témoignage oculaire et sonore parce que ça s'accompagnait d'un grand bombissement, qui a été détecté par ces personnes-là. Et donc, presque dans la foulée, le GEIPAN nous a sollicité pour une restitution radar. Donc, comme l'a dit le collègue Courtaban et M. Courtade, nos radars permettent quasiment sans équivoque, enfin, notre maillage radar, parce qu'il y en a partout en France, de fournir une situation saine et connue de la situation aérienne à l'instanté. Et donc, grâce à cette restitution radar, nous avons réussi à identifier six mobiles qui pourraient correspondre à ces témoignages de ce trio de personnes, à un exercice de l'armée d'air et de l'espace qu'on appelle POCR, qui simule un raid aérien. Et donc par explication physique, par phénomène de parallaxe, phénomène lumineux, phénomène de réflexion de la lumière, on a pu mettre en lumière qui ne s'agissait pas d'une lumière, d'un objet triangulaire, mais bien de trois avions en patrouille qui évoluaient sous le format triangle et donc étaient correspondés du moins aux témoignages de ces personnes-là. En lisant la méthodologie et le travail d'enquête des enquêteurs du GEIPAN, le cas a été classé A, donc, phénomène expliqué. Et c'est l'un des exemples de comment l'armée de l'air et de l'espace et donc le CAPCODA et son maillage de contrôleurs et de techniciens radars arrivent à mettre en lumière des cas, tels que présentés précédemment. J'en ai terminé et je suis prêt à répondre à vos questions si vous en avez. On posera les questions après, mais en tout cas, merci pour cet état des lieux, très bien sourcé, lieutenant-colonel et capitaine.

Gilles Munsch (enquêteur PAN, GEIPAN)

Je passe maintenant la parole à Gilles Munsch pour une explicitation de ces méthodes d'investigation du GEIPAN. Comment vous travaillez concrètement pour étudier ces cas? Oui, merci pour l'invitation et pour le fait de donner la parole pour évoquer le travail des enquêteurs, un travail assez discret dans l'ombre. Donc, avant de rentrer dans le vif du sujet, il me semble qu'il y a une question fondamentale qui se pose, à savoir, pourquoi faire des enquêtes ? On peut en discuter et en débattre, mais ça je vous renvoie aux questions ultérieures si besoin. Alors, au départ d'une enquête, on dispose de données qui sont en provenance du ou des témoins, souvent le cas. Ces données, on va les appeler les données initiales. Elles sont de deux types. D'abord, essentiellement des données testimoniales qui sont majoritaires et, qui dépendent bien sûr des cinq sens des témoins, notamment la vue et l'ouïe, mais pas que. Ça dépend également de leur faculté mentale, notamment la mémoire. Ça dépend de leur culture, de leur formation. De leur conviction, voire dans certains cas de leur croyance. Donc on imagine bien que derrière, toutes ces données testimoniales, elles ont une certaine fragilité, une certaine subjectivité, dont il faudra savoir peser le pour et le contre, parce qu'on peut avoir des très bons témoins, des témoins plus subjectifs que l'autre. Au-delà de ces données testimoniales, on va avoir des données instrumentales, éventuellement, pas toujours, mais elles sont moins fréquentes, lorsque le témoin peut nous fournir des photos, des vidéos, ou qu'on sait qu'il y a des enregistrements techniques par ailleurs, avec des instruments. Ces données-là, on ne peut pas les taxer de subjectivité, mais on sait que toutes les technologies ont leurs limites de performance, et on sait que beaucoup de ces technologies sont victimes d'artefacts. On connaît bien les artefacts visuels que l'on peut rencontrer sur des photos ou des vidéos et il va falloir savoir les analyser, les comprendre et les mettre en évidence quand ils existent évidemment. Donc ces données de départ, elles sont fournies par le témoin et à ces données-là, l'enquêteur sera chargé de rechercher des données, que j'appellerais contextuelles, des données supplémentaires pour comprendre tout l'environnement, tout le contexte de l'observation, parce que le témoin, lui, il ne va pas

fournir forcément ces données-là, ce n'est pas son problème, son problème c'est l'observation. Donc, l'objectif de la requête va être donc double, dans un premier temps, de recueillir un maximum de données sur le phénomène lui-même, bien évidemment, sur le ou les témoins aussi, à différents niveaux. Ça va aussi sur l'environnement au sens large, toutes ces données complémentaires contextuelles, éventuellement aussi sur les instruments et tous les documents qui ont été donnés pour essayer de les expertiser en détail. A partir de là, on va conduire une enquête. Donc, je passe sur l'attribution, comment une enquête est attribuée à un enquêteur, comment il est officialisé, auprès du témoin et de l'enquêteur, parce que c'est du détail, pour aller aux choses plus importantes. Alors, dès que l'enquêteur est affecté à un cas, c'est-à-dire que ce cas a passé, les étapes préalables pour être connu comme rentré-saisé dans la base, puis que l'étape de précaractérisation n'a pas mis en évidence une explication plausible, il faut donc démarrer une enquête. Donc l'enquête va commencer à distance et le travail va être mené en parallèle de rechercher des informations, justement contextuelles, sur différents plans. Notamment, par exemple, on l'a vu, le domaine aérien, je n'y reviendrai pas, puisque ça a été bien expliqué, donc toute la partie aéronautique, parce qu'il y a quand même beaucoup de choses qui volent dans notre ciel. On va avoir les données météorologiques, parce qu'elles sont importantes, il est important de connaître le contexte météorologique, notamment pour toutes les confusions avec des ballons, des aérostars. Le vent est important pour faire un rapprochement entre les deux. Ça peut être l'environnement médiatique parce qu'on peut parler par ailleurs, au delà du témoignage auprès du GEIPAN, on peut parler du cas ailleurs sur les médias, sur les réseaux sociaux, partout, donc il va falloir surveiller, aller puiser un peu partout dans ces domaines-là. On va voir le contexte ... je suis perdu dans mes notes ... Oui, l'environnement au sens large, on l'a vu. Il y a aussi tout ce qui vaut l'aérologie, c'est-à-dire les ballons-sondes, les ballons expérimentaux, les dirigeables, les ballons à gaz et mangolfières, etc. On va en passer à des autres. On va regarder le côté de l'environnement industriel. Il peut y avoir des industries qui ont fait des choses qui peuvent présenter des particularités exceptionnelles et peu courantes. On a l'environnement aussi militaire, donc des exercices militaires, on en a eu un bel exemple, et les témoins ne sont pas habitués à ça, ils sont surpris par ce genre de choses, etc. Donc tout l'environnement va être balayé par l'enquêteur, donc c'est des recherches parallèles, parce qu'on avance dans chacun des domaines en parallèle, pour essayer de retirer un maximum de données. Après ces données, il va falloir les analyser pour essayer de les interpréter en termes d'explications rationnelles. Puisque c'est le but au départ de chercher une explication rationnelle au phénomène. On y arrive ou on n'y arrive pas. Donc à défaut, si on n'arrive pas à caractériser une explication rationnelle, on va essayer d'estimer une étrangeté résiduelle. Il y a une étrangeté qui reste, il va falloir essayer de la gérer. Donc ces éléments d'étrangeté résiduelle, on va chercher à comparer au maximum avec des phénomènes connus et bien souvent cette comparaison nous permet de diminuer justement l'étrangeté résiduelle et après on verra comment on peut évaluer et classer le cas. Donc, une fois qu'on a fait ça, si cette enquête de distance a donné une solution, on va passer au compte-rendu de l'enquête et tout le processus suivant. Si on n'a pas réussi à conclure avec l'enquête à distance. Ça arrive pour un pourcentage de cas, on va essayer de compléter les données en allant se rendre sur place une enquête distante, une enquête de terrain par contre, qui va falloir réinitialiser par toute une étape officialisée, etc. Et l'enquêteur va pouvoir partir, se déplacer à la rencontre des témoins et des lieux où ça s'est passé, du contexte vraiment sur place. Donc là, l'enquêteur va y aller. Dans la mesure du possible, il va pouvoir faire un entretien beaucoup plus consistant que le simple questionnaire de départ, qui est toujours ambigu. Donc le témoin va pouvoir s'exprimer davantage. Si le contexte s'y prête correctement, on va essayer de développer un entretien sous forme d'entretien cognitif. C'est une technique employée au GEIPAN qui est à l'origine du domaine militaire et juridique. C'est une technique qui permet - c'est un double avantage - Il permet

d'améliorer la capacité du témoin de restituer ses souvenirs, donc une meilleure restitution du témoin de son expérience, et en complément, une diminution du risque de perturbation ou d'influence du témoin, du plan vacaiteur sur le témoin. Parce que dans l'entretien, il faut augmenter ces données qu'on peut recevoir, mais éviter de perturber le témoin par des influences subjectives. Donc, c'est une formation qu'on a pour nous former, nous améliorer lors de ces entretiens, à bien questionner et à bien mener l'entretien. Une fois qu'on a fait ces entretiens, on peut faire des restitutions sur les lieux, on peut faire des mesures de verset varié, On peut faire des démarches, puisqu'on est sur place, des démarches locales, à la gendarmerie, à la mairie, différentes institutions industrielles et autres, pour récolter un maximum d'informations par rapport aux soupçons, aux idées qu'on a eues grâce à l'enquête à distance. Une fois que tout ça est fini, on rentre à la maison et il faut maintenant rendre compte de tout ça, donc il faut indiger un compte rendu d'enquête, donc il y a toute une façon de présenter le cas, il y a toutes les choses classiques pour en arriver avec des annexes techniques si nécessaire. La partie difficile après c'est de pouvoir évaluer le cas, donc l'enquêteur va avoir pour charge d'émettre un certain nombre d'hypothèses par rapport à toute sa réflexion. il y a un certain nombre d'hypothèses qu'il va essayer d'évaluer à partir de différents critères. Donc, il a deux paramètres à mettre en évidence. Un côté, la consistance du cas. C'est une combinaison à la fois de la quantité d'informations recueillies et de l'assabilité de ces données. Je passe sur le détail technique, sur la façon de faire tout ça. C'est trop compliqué, trop long à exposer ici. Ensuite, il peut émettre un avis de consistance du cas qui sera un des deux paramètres pour le classement. Ensuite, il va devoir étimer l'étrangeté résiduelle du cas dont on en parlait. Si on en est là, qu'on n'a pas de réponse et qu'il y a une étrangeté résiduelle, il va falloir chercher à l'évaluer par rapport aux hypothèses qu'on peut émettre pour voir si les hypothèses peuvent coller et rendre compte de cette étrangeté et l'annuler ou la diminuer. Donc, il y a toute une série de paramètres pour chaque hypothèse, les paramètres que va établir l'enquêteur. Et ensuite, à charge et à décharge, il va être chargé d'évaluer chaque hypothèse. C'est un travail de réflexion et ensuite, il va classer ces hypothèses en termes d'étrangeté résiduelle. Il y a une hypothèse qui va ressortir plus que les autres en général et à partir de là, il va faire une proposition de classification qu'il va expliquer dans son compte rendu. Il va rédiger une conclusion du compte-rendu et une fois que tout le dossier est finalisé, le transmet au GEIPAN, l'équipe GEIPAN qui va être chargée de le relire, de le valider ou pas. Soit il valide et puis il accepte la proposition de classification qu'a proposé l'enquêteur, soit il trouve des choses à amender ou à corriger ou à compléter. Il peut à ce moment là faire appel à certains experts, voire à réunir pour les cadets le comité d'experts pour un avis supplémentaire. En ce moment-là, les experts vont donner à titre individuel un avis argumenté sur leur façon de voir le cas. Et ensuite, l'équipe GEIPAN va faire une synthèse de tout ça et va proposer une classification définitive avec une certaine étrangeté et une certaine consistance. Ça va vous donner le graphique que vous connaissez certainement tous sur le site GEIPAN, si vous avez lu les dossiers d'enquête. Ça termine toujours par un graphique avec un point qui donne la situation en abscisse, les tranchées en ordonnée, la consistance et qui va donc mettre le point dans une case A, B, C et D. Et c'est comme ça qu'on va arriver à donner un avis que l'on espère pertinent sur le cas. On verra plus loin, ce qu'on peut arriver à rajouter par rapport à ça. Donc, une fois que tout ça s'est fait ... diapo suivante. La formation. Comment les enquêteurs, ces enquêteurs bénévoles qui viennent de tous horizons, certains ont une expérience ufologique, d'autres n'en ont pas du tout. Donc, il va falloir s'adapter à la procédure, à la méthodologie et aux règles du GEIPAN. Donc, pour ça, il y a une nécessité d'une formation. Alors, en titre de formation, on a un atelier annuel de 2-3 jours qui se passe à Toulouse où on fait tout un ensemble d'exercices, de cours, de propositions, de présentations, de rencontres avec des experts, de visites techniques, etc. Je passe sur tout ça. C'est très enrichissant. Ça permet aussi aux enquêteurs de se

connaître physiquement, parce que souvent on est en contact par mail ou par visio. On fait du tutorat, c'est-à-dire que les enquêteurs un peu plus expérimentés rédigent des tutoriels pour résoudre certains points. Ça peut être très technique, ça peut être sur plein de sujets possibles qu'on rencontre à travers l'enquête. Donc après, les nouveaux enquêteurs peuvent s'auto-former à partir de ces tutoriels. Il y a aussi un tutorat en direct, c'est-à-dire que par une visio entre deux personnes, un enquêteur débutant avec un enquêteur plus confirmé, il peut y avoir une vision pour se former ou avoir des renseignements ou se dépanner sur l'utilisation d'un logiciel, d'un outil quelconque, une recherche d'informations météo, etc. Donc, toutes les informations qui sont à notre disposition sont cumulées dans un espace documentaire, un wiki, auquel nous avons accès sur le site du GEIPAN, où on retrouve actuellement toutes les informations cumulées depuis 20 ans maintenant. Ensuite, on a aussi des enquêtes participatives. Si un enquêteur a des difficultés sur une enquête, il peut solliciter ses camarades, entre guillemets, plus l'équipe GEIPAN, et on se fait une vision pour discuter pendant une heure ou deux de son cas pour essayer de trouver des nouvelles pistes, ou lui aider, ou lui suggérer certaines choses qui peuvent peut-être le débloquer dans son enquête. Et ça, ça permet aux autres enquêteurs aussi, par ces discussions, de se former sans en avoir l'air et d'augmenter leur expérience et leur connaissance des autres cas qu'ils n'ont pas enquêtés par eux-mêmes. Et puis, pour les enquêtes les plus intéressantes, on peut même rédiger des fiches de retour d'expérience pour partager des choses particulières, des particularités qui ont pu apparaître à travers certaines enquêtes plus remarquables que d'autres. La diapositive suivante. Alors là, je vais aller très vite, parce que je pense que je vais avoir dépassé mon temps. Donc, côté des déontologies, les enquêteurs, puisqu'ils ont fait ça, une démarche volontaire, bénévole, pour aider le GEIPAN, ils doivent avoir des règles de déontologie vis-à-vis des témoins d'abord, respect du témoin, de son intégrité, pas d'intrusion sur la vie privée ou sur le domaine médical, par exemple. Un respect par rapport au GEIPAN pour les procédures les règles de conduite qui soient posées par le GEIPAN, respecter les délais si possible malgré les aléas des enquêtes et respecter les autres enquêteurs tout simplement en collaborant au maximum avec les autres. Diapo suivante - ce sera la conclusion. Alors, la conclusion pour moi sur la suivante, c'est que l'enquête est quand même un exercice qui est difficile, qui est délicat, exigeant et parfois demande beaucoup de temps. On n'imagine pas forcément tout le temps que ça demande ... et certains enquêteurs sont en activité professionnelle. Donc, ils font ça pendant leur temps libre. C'est un travail collaboratif, ça c'est très important, je pense, que ce travail soit collaboratif. Le dispositif fonctionne depuis maintenant pas mal d'années, depuis 2010 à peu près, les enquêteurs. Et donc, on essaie d'accumuler l'expérience et d'en profiter et de faire évoluer les choses, donc d'améliorer le système. Un dossier, ça c'est très important de dire, un dossier d'enquête, même une fois qu'il est classé, reste ouvert. C'est-à-dire qu'on peut revenir dessus si on a des informations nouvelles. C'est arrivé régulièrement. Des choses, on avait une explication, on s'aperçoit que l'implication n'est pas bonne parce qu'il y a de nouvelles données et on rectifie, ou l'inverse, on a classé en D parce qu'on n'avait pas trouvé de solution, et après on a une information nouvelle, des fois c'est un coup de chance, où on a des nouvelles données, et des outils qui ont évolué et qui permettent de résoudre le cas, et seulement le cas il repasse de D à peut-être A ou B, suivant le degré de certitude qu'on peut obtenir. Voilà, petit commentaire également : De nombreux cas échappent au GEIPAN, parce que les témoins s'adressent au GEIPAN, mais s'adressent aussi aux groupes privés, il faut le dire, s'adressent de plus en plus aux médias, aux journaux, aux radios, aux télévisions, aux députés maintenant, de plus en plus. Bon, les réseaux sociaux pour beaucoup. Donc, certains cas échappent au GEIPAN. Certains cas peut être importants. Donc, le GEIPAN partage, lui, ses données à travers son site. Elles sont juste anonymées, mais on a vu la transparence même du CAPCODA de toutes les données. La démarche est transparente. Donc, on partage les données. Les groupes privés

qui font un travail sérieux peuvent très bien partager leur enquête auprès du GEIPAN avec la petite réserve pour que ces enquêtes soient intéressantes pour nous. Il faut que la démarche utilisée soit assez proche de la nôtre pour qu'on se comprenne. Voilà. Alors, j'ai fini. Vos questions seront bienvenues. Et je vous remercie pour votre attention et de m'excuser d'avoir dépassé mon horaire. Vous n'avez dépassé que d'une minute, donc tout va bien. Merci, c'était très précis. Je passe maintenant la parole à Michaël Vaillant, d'UAP Check, que j'avais rencontré il y a quelques années à Toulouse, je m'en rappelle. Donc, pour une présentation, toujours en 15 minutes, mais je sais que tu tiendras le délai, puis après on aura un moment de questions-réponses, comme tout à l'heure, avant une petite pause. Ah, ok. Vous m'entendez ? Très bien.

Michaël Vaillant (UAP Check)

Ok. Eh bien, messieurs les députés, mesdames et messieurs, je vous remercie vraiment de tout mon cœur de nous avoir donné la chance de venir nous exprimer ici et d'organiser ce colloque. Pendant de nombreuses années, j'ai travaillé au sein du GEIPAN à Toulouse sans moi-même être un agent du CNES. Puis, j'ai travaillé avec UAP Check, une association en relation avec des organisations autour du monde. Cette position m'a placé à l'articulation de plusieurs mondes, celui des témoins, des enquêteurs, des bases de données, des outils numériques et des experts, mais aussi avec le monde de la recherche, ayant contribué moi-même à la production scientifique de différents papiers avec différents laboratoires. Des laboratoires thématiques du CNRS, notamment en géologie, en aéronautique et en mathématiques. Et ce que cette expérience m'a appris, c'est que la frontière entre investigation et science est fragile. Et donc, je vais vous parler aujourd'hui de problématiques d'interface, en fait. Diapositive suivante. En fait, un phénomène inexplicé ne devient pas automatiquement un objet de recherche. Il peut être signalé, mais mal documenté. Documenté, mais mal transmis. Transmis, mais non exploité. Archivé mais jamais étudié, sensible et disparaître derrière des contraintes de sécurité légitimes. Le problème n'est pas seulement de savoir ce que sont les PAN, le problème est de savoir si nous sommes capables de transformer une observation en données, en données exploitables puis en objets de recherche. Et au fond, sans définition partagée et sans procédure traçable, nous accumulons des récits, des dossiers, des archives, nous enfilons des témoignages, Mais nous ne faisons pas encore une science. Et aujourd'hui, la question, maintenant, c'est est-ce que nos institutions sont organisées pour conserver, transmettre, étudier, valoriser des phénomènes que l'homme, finalement, ne parvient ni à catégoriser, ni à expliquer ? Et ça va être le sens de cinq retours d'expérience que je voudrais vous partager aujourd'hui. Diapositive suivante, s'il vous plaît. Mon premier retour d'expérience est simple. Le témoignage est indispensable, on le voit, mais il ne suffit pas. Le témoin est souvent le premier capteur d'un phénomène inhabituel. Mais un témoignage humain, on le sait tous, il est fragile. Il y a des problèmes de mémoire, de contexte, de surprise, de stress, de capacité à décrire, de volonté de parler. Donc on met au point des méthodes et on essaye de faire en sorte que le témoin soit à l'aise, qu'il n'ait pas peur d'être jugé, etc. Et on sait aussi, comme l'a rappelé Gilles, que le GEIPAN ne voit que la partie émergée de l'iceberg. Il y a des témoins qui ne savent pas qu'il existe un organisme aujourd'hui en France, et puis il y a des témoins qui ne veulent pas non plus témoigner. Ils n'ont pas confiance en l'état ou en l'organisme. Donc ils se retournent vers des associations où ils ne témoignent pas. Malgré tout, les témoignages que l'on récolte sont précieux pour les sciences humaines, mais aujourd'hui, j'ai envie de dire, le GEIPAN nourrit essentiellement ces dernières : psychologie, sociologie, moins les sciences dures. Les cas durs, comme l'a dit Luc Dini, sont rares. Il faut parfois élargir le spectre, aller chercher au-delà de la France pour trouver des cas. Et puis, il nous faut aussi des données calibrées. Il

nous faut des données enregistrées avec des caméras, des capteurs, des stations. Donc des sites éventuellement techniques. Et tout ça nécessite des moyens. Des moyens que, pour l'instant, nous n'avons pas directement. En France, nous avons pourtant un réseau de détection qui s'appelle FRIPON, qui permet de détecter des bolides et des météorites. Ce que peu de personnes savent, c'est que ce réseau est notamment de discussion au sein du GEPAN et autour de besoins multidisciplinaires. Il avait, à l'époque, associé le GEIPAN avec des discussions, avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, le CEA, et l'IMCCE, bien sûr. Et puis ensuite, se sont greffés des laboratoires du CNRS, et le projet est né. Ce précédent montre qu'un besoin issu des PAN peut produire une infrastructure scientifique, utile bien au-delà des PAN. Ça montre aussi que l'on pourrait s'appuyer sur ce genre de réseau, à moindre coût, pour aussi investiguer des PAN. Ce modèle montre qu'une observation active du ciel peut finalement nous servir, et ça peut nous servir, comme les PAN finalement reposent sur une forme de science interdisciplinaire, une science qui n'existe pas encore formellement, mais qu'on espère voir émerger un jour, ça peut servir d'autres domaines, la météorologie, bien sûr, ça peut servir à observer des oiseaux, etc. Donc, je pense qu'il va falloir qu'on aille vers ça, un jour, vers des réseaux de capteurs, en France aussi, comme partout autour du monde on en voit émerger. Je pense qu'il ne faut pas qu'on soit ici en retard sur ce qu'il se passe ailleurs. Diapositive suivante, s'il vous plaît. L'audit du SEPRA 2001, on en a parlé tout à l'heure aussi, ouvrait une perspective ambitieuse. Caractériser les phénomènes, produire des statistiques, identifier des classes de phénomènes, éventuellement les modéliser. Dans les faits, 25 ans plus tard, l'activité du GEIPAN s'est surtout recentrée sur une mission indispensable. Recevoir les observations du public, les analyser, les classer, les publier et répondre aux témoins. C'est précieux, mais je dirais que ça ne suffit pas encore tout à fait à faire émerger une science des PAN. En fait, il existe un malentendu assez profond. Beaucoup pensent que le CNES, à travers le GEIPAN, aurait vocation à faire de la recherche. En réalité, le rôle du CNES, c'est d'abord de mettre à disposition des outils, des moyens, des dispositifs pour permettre à la recherche de travailler. On pourrait comparer le GEIPAN à un satellite. Il collecte, il filtre, il trie, il extrait du signal, du bruit de fond, et rend les données exploitables. Mais une fois que la base de données existe, qui s'en empare scientifiquement ? Vous avez des phénomènes inexplicables dont on ne sait pas à quelle science s'adresser. On ne sait pas si, effectivement, on va pouvoir se tourner vers des psychologues, des sociologues, des physiciens, des spécialistes de l'aéronautique. Dans ces cas, des inexplicables, finalement, il peut y avoir de tout. Et aucun domaine, aujourd'hui, en matière de science, ne peut seul recevoir l'ensemble du problème. Par définition, un PAN D n'est encore orienté vers aucune discipline. Et c'est le sens du schéma qu'il y a derrière, le schéma avec une double boucle. Aujourd'hui, on a une boucle d'investigation qui est complète et qui est organisée par le GEIPAN. Et on a, j'ai envie de dire, une demi-boucle qui est une boucle de science, en partie organisée avec le réseau d'experts qui est autour du GEIPAN, mais qui ne se referme pas totalement. En fait, dans l'investigation, les enquêteurs disposent d'une connaissance horizontale. Ils doivent savoir un peu de tout sur beaucoup de choses et traiter les cas de manière très homogène, à charge et à décharge, comme le disait Gilles. Mais de l'autre, les scientifiques, eux, disposent d'une connaissance très verticale. Ils approfondissent un signal, chacun dans leur domaine. Ils vont regarder un biais, un capteur, une hypothèse, une classe de phénomènes. Et ce sont deux populations très différentes, qu'on ne peut pas confondre, j'ai envie de dire, parce qu'elles ont des objectifs différents aujourd'hui. Et les experts Actuellement sont mobilisés à la demande du GEIPAN. Et à mon sens, ce qui leur manque encore, c'est une autonomie scientifique. C'est un groupe d'experts capables de définir des priorités, d'orienter des connectes, d'indiquer quelles données manquent et quels protocoles doivent évoluer. Alors bien sûr, on a certains experts qui vont intervenir individuellement, mais on n'a pas encore une forme de comité scientifique, et peut-être au-delà un socle

scientifique, pour autonomiser les décisions de cette forme de science, de cette nouvelle science. Et donc, ce que je suggère ici, c'est de refermer la boucle et de rendre finalement ce comité scientifique autonome, capable d'apprendre à partir des observations, et des cas collectés par le GEIPAN, et puis de participer ainsi pleinement à l'émergence de ce qui deviendra peut-être dans le futur, une nouvelle science interdisciplinaire. Diapositive suivante, s'il vous plaît. Mon troisième retour d'expérience concerne le point le plus sensible, l'articulation entre défense, sécurité intérieure, secret et recherche. Un phénomène peut exister pour la défense. Il peut être traité comme un événement opérationnel, et puis il peut être classé à ce moment-là, côté défense, sans jamais apparaître côté GEIPAN, ou sans jamais apparaître dans le public, comme une donnée civile ou scientifique. Et c'est normal d'une certaine façon. On le voit par exemple avec FRIPON. Il y a 10 ans, 15 ans avant que le projet FRIPON soit lancé, Le GEIPAN recevait des observations de bolides, de météores. Et puis Fripon est apparu. Et Fripon a collecté les cas de bolides et de météores. Et le GEIPAN ne les a plus reçus. Cas classé. Cas classé en amont. Et on a quelque part la même chose, j'ai envie de dire, avec le système de défense français. Un cas survole la France. Il va être intercepté, analysé, puis classé. Et effectivement, la défense peut considérer qu'à un moment donné, ce cas n'a pas nécessité à être investigué. Et donc, ça s'arrête là. Et pourtant, il y a des scientifiques qui vont nous dire : Mais oui, mais nous, ça peut nous intéresser. À un moment donné, on pourrait quand même faire de la science à partir de phénomènes qui pourraient être, ne serait-ce que des oiseaux, des ballons, des plasmas, des choses qui peuvent servir de référentiel à un moment donné, pour aussi analyser les cadets. Parce qu'il ne faut pas se méprendre. On fait aussi de la science, toujours avec un référentiel. C'est-à-dire, par exemple, on a eu un thésard au GEIPAN, en psychologie cognitive, et ils étaient très intéressés par les... Vous allez rire, mais par les lanternes chinoises, absolument. Et pourquoi ? Parce qu'à un moment donné, ça crée un référentiel d'observation. On sait à quoi ressemble une lanterne. On ne sait pas à quoi ressemble un ovni. Voilà, et je vous ai mis en illustration aussi le cas de Golfech. Alors, c'est une reconstitution que j'ai faite à partir d'une photo qui est publiée dans le cas de Golfech. Il s'agit d'un survol d'une centrale nucléaire par un phénomène qui est présenté selon les témoins, trois lumières, donc un phénomène triangulaire, et qui a fait beaucoup travailler le GEIPAN. Et comme disait Gilles, il a été même reclassé trois fois à un moment donné. On s'est posé beaucoup de questions là-dessus. Et au final, il est resté en catégorie C. Il aurait pu être classé D, mais un témoin s'est rétracté et on n'a jamais pu mettre la main sur ce témoin, malheureusement. Il a disparu, probablement aussi sous l'effet du choc, de la surprise, d'un phénomène qu'il ne comprenait pas et qu'il ne voulait pas, d'une certaine façon, objectivement confronté. Et dans ce cas-là, moi, la question que je me pose, c'est : Est-ce qu'un drone non identifié est un PAN ? Eh bien, moi, je dis que oui. C'est-à-dire qu'un drone non identifié qui vole au-dessus d'une centrale nucléaire est bien un PAN. Pas parce qu'il serait exotique, pas parce qu'il est factuellement un phénomène aérien non identifié, mais parce que, finalement, on ignore ses caractéristiques. Et puis la question devient concrète, qui doit s'en occuper ? Est-ce que c'est la défense ? Est-ce que c'est la gendarmerie ? Est-ce que c'est la sûreté nucléaire ? Est-ce que c'est le GEIPAN ? Est-ce que c'est le Parlement ? Est-ce que ce sont les chercheurs ? Alors, vous trouverez dans les archives, du Sénat le précédent rapport des survols par l'OPECST, justement, des centrales nucléaires de 2014 et de 2015, qui était très éclairant. Le rapport a fait état de 19 sites sensibles concernés, 40 événements distincts, jusqu'à 6 centrales nucléaires survolées, simultanément. Et lors de cette audition parlementaire, un député constatait que l'on ne savait toujours pas comment des personnes auraient pu organiser ce survol pendant des semaines, malgré les services de surveillance mobilisés. Et un intervenant auditionné résumait un peu le malaise en évoquant des objets dont tout le monde parle, mais que personne ne veut montrer. Alors c'était compliqué parce qu'il y avait une forme de secret judiciaire qui était engagé.

Donc on ne pouvait pas montrer de photos, on ne pouvait pas montrer de vidéos, mais on en parlait. Et puis, un autre intervenant aussi disait, mais finalement, qu'est-ce que c'est ? Et ce qui m'a frappé aussi, c'est l'absence du GEIPAN dans le débat à l'époque. Je me disais que l'organisme spécialisé dans l'identification des phénomènes aérospatiaux non identifiés, qui pouvait être finalement un acteur... peut-être pas central, mais en tout cas un acteur important dans l'analyse de ces phénomènes de leur nature, puisque tout le monde s'interrogeait sur leur nature, il n'était pas présent et il aurait pu être là. Et je pense que c'est le symptôme d'une dichotomie profonde entre le monde de la sécurité qui protège les capacités nationales et le monde civil et scientifique qui cherche à comprendre. Et c'est vrai que la difficulté, c'est que les données militaires peuvent révéler, les capacités du dispositif national. Et donc, il est normal qu'elles soient protégées, qu'on ne diffuse pas de vidéos, on va dire, classifiées ou militaires comme ça. Mais néanmoins, je pense que ça vaut le coup de s'interroger sur les règles de transmission des cas traités par la Défense. Et en particulier, combien sont classés aussi, combien sont conservés, transmis, classifiés, et comment on peut mieux travailler ou gérer ce qu'on appelle le dual use. Ce sont des problématiques aussi européennes. Le dual use, c'est comment, autour de technologies qui vont intéresser à la fois la défense et la science, on va pouvoir, quelque part, trouver des ponts. Donc, il ne s'agit pas de tout rendre public, il s'agit simplement de créer la possibilité d'un sas entre la défense et la science, entre le secret et l'analyse. Slide suivante, s'il vous plaît. Mon quatrième retour concerne l'Europe. L'Europe, effectivement, parce que je dis souvent qu'un PAN, un phénomène, ne connaît pas de frontière territoriale. Et on a été à Bruxelles, il y a deux ans, avec différentes organisations, et nous nous sommes rendus compte que le ciel européen ne s'est pas vraiment nommé des PAN. L'architecture existe, il y a un règlement européen, numéro 376-2014, il organise le signalement, l'analyse et le suivi des événements de sécurité dans l'aviation civile, il prévoit des choses, mais ces informations sont collectées ensuite par les organisations aéronautiques et les autorités nationales, filtrées puis versées dans les bases européennes. On a un référentiel central qui s'appelle l'ECR. Et les formats s'appuient sur ce qu'on appelle ECCAIRS, qui est une taxonomie à DREP de l'OAC. Alors, il y a bien un système, il y a bien une organisation. Le problème est que ce système filtre, d'une part à l'échelle nationale, les PAN, c'est-à-dire les PAN qui vont concerner potentiellement des problématiques de défense ne vont pas remonter au niveau européen. Et puis ensuite, au niveau européen, dans la taxonomie ECCAIRS, l'événement ne sera pas traduit dans une catégorie PAN. Elle n'existe pas. Donc, à partir du moment où elle n'existe pas, on va tomber dans une catégorie qui est complètement inadéquate, Airprox, ou perte de séparation, drôles supposés, intrusion, événements ATM, etc., risque de collision, mais on ne sait pas les retrouver. Et donc, le risque peut rentrer dans la base de données, mais l'inconnu peut disparaître. Et donc, il faudrait ici aussi que la France, avec l'aide de l'EASA, la Commission Européenne et Eurocontrôle à terme fassent évoluer les guides de signalement, fassent, aident à faire évoluer aussi les taxonomes. Il ne s'agit pas de créer une base de données européenne spectaculaire sur les OVNI, il s'agit simplement d'améliorer un système de sécurité aérienne qui, au fond, existe déjà. Et puis, peut-être aussi parce qu'on nous l'envie, le GEIPAN, ce que j'entends dans tous les pays européens, nous on n'a pas de GEIPAN, peut-être réfléchir à un dispositif officiel du type GEIPAN, mais cette fois-ci à l'échelle européenne. J'ai envie de dire, la France a l'expérience du GEIPAN, l'Europe à l'échelle, il faut maintenant relier les deux. Slide suivant s'il vous plaît. Et voilà, et je conclus. Et donc, mon dernier retour d'expérience concerne les standards. Et en fait, aujourd'hui, chaque pays, chaque organisme, chaque base a organisé différemment ce qu'ils appellent des cas non identifiés, avec des protocoles, qui ne vont pas se ressembler. J'ai envie de dire aux États-Unis, l'inconnu a telle forme, en France l'inconnu a telle autre forme, mon inconnu n'est pas forcément ton inconnu. Et la grosse problématique de fond, là derrière, c'est que si on veut organiser de la science à l'échelle internationale, il faut qu'on

parle du même inconnu. Et si on n'organise pas des standards pour définir ce qu'est l'inconnu, et si on ne partage pas ces standards, ces protocoles, on n'y arrivera pas et on ne créera pas vraiment de science. Voilà, donc je vais conclure là-dessus. Aujourd'hui, apprendre à reconnaître l'inconnu, c'est, je pense d'abord, avant tout, sur la dernière slide, s'il vous plaît, ouais. C'est avant tout savoir faire preuve de modestie, admettre les limites de nos connaissances, et de ce qu'il nous reste à apprendre. Refuser l'inconnu c'est aussi refuser toute évolution, toute potentialité d'innovation, j'en ai pas parlé mais il y a un potentiel d'innovation très important derrière les phénomènes inconnus, je pense que la France dispose déjà d'un atout unique, l'expérience du GEIPAN et elle peut transformer cette expérience nationale en stratégie publique, en contribution européenne et en soc pour des standards internationaux. Avec méthode, avec prudence, avec transparence et avec courage. Je vous remercie. Merci beaucoup pour cette présentation et ces propositions et ce point que tu as fait sur la dimension de la science interdisciplinaire, etc. C'était le sens de ma première question tout à l'heure.

Questions-réponses après la deuxième table ronde

Pour peut-être lancer la discussion, j'aurais plein de questions, mais peut-être une, est-ce qu'on est suffisamment dimensionné pour affronter ces phénomènes ? On a eu tout à l'heure une présentation qui était vraiment très utile sur les moyens de détection, radars, etc. Avec notamment des données américaines, léolabs, etc. On voit bien qu'il y a beaucoup de données qu'on peut utiliser, qu'on peut déployer avec des nouveaux capteurs maintenant qui sont acquis par le commandement de l'espace, qui vont arriver, des nouveaux télescopes pour faire de la surveillance de l'espace aérien et puis aussi spatial. Est-ce que du point de vue matériel, du point de vue des infrastructures, on est suffisamment outillé pour essayer de comprendre ce qui se passe au-dessus de nous ? Et puis peut-être une autre question de curiosité, peut-être pour Gilles et pour les enquêteurs en règle générale. Qu'est-ce qui, à un moment donné, donne envie de s'engager dans une carrière d'enquêteur, étant donné le temps que ça consomme ? Tu l'as exprimé, ce travail de rapport, de recoupement, de présentation, de formation aussi. C'est une communauté qu'il faut entretenir et sans doute peut-être une science aussi à consolider. Donc moi, j'avais une question peut-être plus personnelle pour les membres du GEIPAN, aussi pour son directeur. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné, on devient engagé dans cette communauté d'enquêteurs ? Des motivations pour devenir enquêteur. Les gens n'en manquent pas. On a recruté quatre nouveaux enquêteurs il y a deux mois. Parmi 70 candidatures sur une année. Les gens adhèrent un petit peu à une façon de travailler. Soit ils sont passionnés par l'enquête, par l'aérospatiale, par les deux, par l'envie de s'insérer dans un réseau aussi et voilà donc on avait que, enfin on avait le choix en fait, donc on a pris des gens, on cherche pas l'élitisme aussi donc on aurait pu prendre des gens avec un gros bagage scientifique, un gros bagage technique, non non, là on a toutes les catégories sociales professionnelles sont représentées dans le pool des enquêteurs du GEIPAN, tous les gens aussi voilà, donc tous les âges, ça va de 23 ans jusqu'à plus de 70 ans. Un petit retour d'expérience ? Je pense que pour les différents enquêteurs, le contexte qui les a amenés à postuler et à pratiquer l'enquête au sein du GEIPAN sont assez variés, diverses et variées. Il y a bien sûr un intérêt pour le sujet. Moi, je peux témoigner de la technique personnelle. Je suis dans le milieu ufologiques depuis bientôt 50 ans. Malheureusement. Donc, après une dizaine d'années de découverte du milieu, découverte du problème, découverte de tout ça, j'ai commencé à travailler dans une optique très proche de celle qu'utilise le GEIPAN. Et je suivais le GEIPAN en parallèle parce qu'il existait. Il a commencé pratiquement en même temps que moi. Moi, j'ai plutôt commencé en même temps que le GEIPAN. Donc, à l'époque, on ne pouvait pas intervenir avec le GEIPAN. C'était l'ancien GEPAN et le SEPR. Donc, à partir du moment où il y a eu l'ouverture, J'étais toujours plus intéressé pour voir ce que

faisait le GEIPAN. Je suivais toujours ce qu'il faisait. Et bon, j'ai été contacté. Le hasard, vu que je sois contacté par le premier directeur du GEIPAN, M. Patenet, on s'est rencontrés, on s'est tout de suite compris. Et puis, il m'a proposé de venir. À l'époque, il n'y avait pas d'enquêteur, donc dans le groupe expert. Et dès que les enquêteurs ont été mis en place, d'abord les IPN intervenants de premier niveau, puis les enquêteurs, j'ai postulé pour y être. Et par chance, j'ai été admis. Et donc, j'y suis depuis. À l'époque, je travaillais, mais maintenant, je suis retraité. Ça doit se voir. Vous se devinez. Et maintenant, je le fais par passion. Ça m'occupe beaucoup et ça m'intéresse beaucoup. Donc, j'essaie de faire le maximum et d'aider mes petits camarades qui vont prendre la suite. Voilà. Ça, ça se fait... Alors, quelques questions. On pourra aussi discuter pendant la pause, qui intervient dans cinq minutes. Merci beaucoup et merci pour la qualité de ces échanges et des interventions. J'avais deux petites questions un peu sur l'actualité. Étant donné qu'il y a eu quelques coupes budgétaires pour le CNES, environ 300 millions d'euros sur les trois années, est-ce que ça va impacter fortement les activités du GEIPAN ? Et deuxième petite question, est-ce que le GEIPAN a vocation aussi, en cas de conflit militaire, à devenir un organe d'appui militaire, étant donné que vous avez différents partenaires dans l'armée de l'air, dans la gendarmerie. Est-ce que l'activité peut changer, je ne sais pas, du jour au lendemain pour la formation ou d'autres activités ? Oui, donc il y a eu un réexamen des activités au CNES suite à des contraintes budgétaires. Donc moi, j'ai demandé de faire ma part. Je n'ai pas en fonction de la mode projet. Donc voilà, on ne parle pas de bugie, on parle de coûts complets, de ressources humaines, les ressources financières, les moyens techniques, enfin, je rentre pas tout à la technique. Donc, on m'a demandé de faire un effort, je l'ai fait, puis, au final, on m'a rendu ce que j'avais donné. Donc, je n'ai absolument aucune réduction de mon champ d'action sur les trois années à venir. Et sur la deuxième question, le CNES est un établissement civil, Donc voilà, une partie des activités qui sont en lien avec le ministère des Armées, parce que le ministère des Armées est une des tutelles du CNES, mais globalement, tout ce qui ressort des affaires militaires, c'est l'armée de l'air de l'espace, c'est le commandement de l'espace qui traite ça, et on n'a pas un sujet à intervenir dedans. Sauf si ça change mais je ne vois pas notre plus-value. Merci pour la qualité des interventions. J'aurais une question sur les fameux 3% de cas qui sont non identifiés après enquête. A priori, c'est à l'intérieur de ces cas que l'on doit avoir un peu une poche scientifique et technique qu'on ne comprend pas. Et ces 3%, je voudrais premièrement savoir, est-ce qu'ils ont évolué au cours du temps ? Est-ce que vous arrivez à trouver de plus en plus d'explications ou pas ? Et l'autre question, mais je remercie M. Vaillant, parce que j'étais un peu frustré sur le côté scientifique, qui en fait se penche, analyse ce déficit de connaissances scientifiques et techniques ? Ça, c'est la première partie. Et la deuxième partie, corollaire, qui prescrit les actions de recherche destinées à combler ce déficit de connaissances scientifiques et techniques ? Dernière question : C'est évidemment frustrant et j'en suis navré. Il faut que ce soit paritaire. Oui. Bonjour messieurs. Merci pour votre exposé. Donc j'avais une question, en fait je représente plusieurs associations et collectifs, donc j'avais une question au nom de l'association Taranis, qui a mis en place un protocole de captation des PAN. Que pouvons-nous faire lorsque nous sommes une association qui réalise des vidéos, qui montre des phénomènes qui ont été authentifiés, qu'on n'étant pas explicables par des consultants du GEIPAN, et qui a une cinématique extrêmement troublante, qui est en tout point identique à celle qui a été divulguée par les autorités américaines, Que pouvons-nous faire, avec ces vidéos alors qu'il n'y a pas de suite donnée de la part des institutions compétentes ? Merci. Tous les témoignages sont libres au GEIPAN, donc il suffit de remplir un questionnaire, décliner son identité, de mettre à disposition les photos, les vidéos, de répondre à ce que vous avez vu tout ça, enfin, où est-ce que l'association a vu tout ça, et, il n'y a pas de soucis particuliers. Je ne sais pas pourquoi vous dites qu'on décline, je n'ai pas de connaissance d'avoir des sollicitations de l'association

Taranis. Si c'est l'association Taranis qui nous contacte, c'est sûr qu'on ne répondra pas nous on veut quelqu'un, on ne peut pas témoigner sous pseudo. Il est clair que les gens doivent décliner leur réalité, il faut qu'ils aient vu de leurs propres yeux aussi ce qu'ils déclarent, et à partir de là si c'est recevable, on ne va pas faire un apartheid. On répondra à eux. Oui, sur les 3%, alors il y en a 3-4% de cas, il y en a 106 qui sont publiés sur le site web du GEPAN, qui traitent à la fois le GEIPAN contemporain et le GEPAN, le SEPR. À un moment donné, il y en avait un petit peu plus, il y en avait 20 à 25% qui étaient catégorisés D. Il faut dire que la catégorie D n'avait pas tout à fait la même signification que maintenant. C'était des cas dignes d'intérêt ... Avant la classification D, il y avait une vocation plus documentaire, c'est-à-dire qu'il y avait une pré-classification. Et c'est vrai que nous l'avons durcie, finalement, avec la naissance du GEIPAN. Ensuite, en ce qui concerne l'activité recherche, ça me donne de mes interrogatives, C'est le groupe d'études sur les phénomènes d'aérospatiaux non identifiés. On ne fait pas de recherche. On fait globalement très peu de recherche au CNES. Donc la recherche est confiée aux universités, elle est confiée au CNRS. Nous, on est là pour l'animer et il n'y a pas question. En plus, je ne sais pas comment on pourrait traduire cette recherche. Il n'y a pas de thématique qu'il faut logiser au CNES. Les thématiques sont publiées sur le site web, sur tout ce qu'on travaille. Il n'y a pas de thématique de ce domaine-là. Mais globalement, c'est pas au CNES à faire des recherches, on peut la piloter le cas échéant si une communauté s'organise. Une ultime question avant la pause. C'est lui. Merci, enfin. Bonjour messieurs, en deux secondes. D'abord, merci de tout ce que vous avez expliqué. Vraiment, les travaux que vous menez, je trouve, sont fantastiques. Moi, je fonctionne en Pareto, c'est-à-dire que deviennent les 3% ? Et évidemment, le travail qui est fait avant est évidemment essentiel, mais que deviennent les 3% ? Et M. Vaillant, je vous remercie infiniment pour votre prise de hauteur, parce que c'est celle qui m'anime aujourd'hui. Alors moi, je suis une citoyenne, je viens ici, je ne suis pas journaliste, je travaille dans le secteur privé, je suis juste très intéressée par le sujet et les phénomènes. Et je me demandais si, alors évidemment, vous posez le sujet à un niveau politique, Sociétal, comment se structure, avec quels moyens, quelle approche, c'est-à-dire plus simplement analyser avec une recherche métrique, mais également une recherche qui ouvre toutes les sciences, et donc comment on l'article, comment on la structure, etc. Est-ce que vous identifiez, dans les nations qui nous sont proches, ou ailleurs dans le monde, si d'autres instances, pays, nations, sont ouverts à ce type de construction ? Absolument. Et je pense que c'est un constat tout à fait partagé. C'est-à-dire que si aujourd'hui on pose cette question des standards et comment on peut fabriquer de la science, c'est parce que les bases de données sont là, mais elles sont toutes différentes. Elles ont toutes été construites historiquement avec des protocoles et des moyens différents. Et il y a ça d'une part, Et puis, il y a d'autre part le fait que la science qui existe aujourd'hui pour les PAN, on a bien un comité d'experts au GEIPAN par exemple, on a des scientifiques qui travaillent dans leur labo ou chacun dans leur coin, mais elle n'existe pas de façon holistique, pas de façon globale à l'échelle de la nation. Et c'est la même chose dans tous les pays. Donc, ce qu'on essaye de faire, ce qu'on essaye de voir, c'est de se réunir avec différentes organisations pour voir comment on peut, d'une certaine façon, extraire ces thèses, ces papiers de recherche qui existent déjà dans tous les domaines scientifiques pour les mettre en commun et, d'une certaine façon, pousser avec des organisations comme le SUAPS, mais d'autres, donc à l'échelle internationale, pour construire une forme de coalition internationale qui supporterait ou qui aiderait en tout cas à susciter cette forme de nouvelle science et cette science dont on a besoin. Et je voulais remercier, pardon, et je lâche le micro après, parce que ... merci d'avoir organisé le colloque. Merci pour vos merci. Et on va faire une petite pause de 10 minutes. Donc, on revient ici à 17h50 pour la dernière table ronde. Philippe je vous laisse la parole pour cette première intervention,

Philippe Ailleris (UAP Observations Reporting Scheme)

Ça marche. Bonjour mesdames et messieurs. Depuis le début de ce colloque nous avons entendu différents intervenants qui ont abordé les phénomènes aérospatiaux, non identifiés sous des angles historiques, sociologiques, opérationnels, scientifiques ou institutionnels. Pour ma part, je voudrais adopter une perspective un peu différente. Plutôt que de nous demander ce que sont ces phénomènes PAN, je vous propose de réfléchir à la manière dont nous les observons et les étudions. Car le véritable défi n'est pas seulement celui de l'inexpliqué. C'est aussi un défi d'observation, de production de données et de gestion de l'incertitude. C'est cette réflexion que je voudrais partager avec vous maintenant. Next slide. Prochaine, désolé, du coup. Donc, pour structurer cette présentation, je vous propose d'aborder maintenant trois questions simples. D'abord, que voit-on réellement lorsqu'on parle de phénomènes aérospatiaux non identifiés ? Ensuite, comment transformer une observation en données exploitables scientifiquement ? Et enfin, quel peut être le rôle des institutions face à des phénomènes qui restent parfois incertains ? En résumé, il s'agit donc d'observer, de documenter, puis de comprendre. Commençons par l'observation. La prochaine. En fait, il faut d'abord dire que les PAN n'interpellent pas seulement les témoins. Ils interpellent aussi les institutions scientifiques et publiques. Et pour quelle raison ? Parce que lorsqu'un phénomène inhabituel est observé dans le ciel, le public attend naturellement des explications fondées sur des faits. Cependant, les institutions n'ont pas vocation à expliquer tous les PAN. En revanche, elles peuvent apporter leurs expertises lorsqu'une observation concerne leurs domaines de compétences, par exemple les phénomènes atmosphériques, l'astronomie, les technologies humaines ou les activités spatiales. Et justement, ces activités spatiales sont aujourd'hui beaucoup plus visibles qu'il y a quelques années. Cette révolution se reflète désormais directement dans les signalements de PAN en Europe. Merci. Donc, certainement, l'une des solutions les plus marquantes de ces dernières années est la visibilité croissante des activités spatiales. Les deux photographies présentées ici à l'écran sont de bons exemples. Elles ont parfois été interprétées comme des phénomènes inhabituels, alors qu'elles correspondent à des événements parfaitement identifiés liés à des lancements de fusées. De nos jours et plus largement, vous avez les satellites, la station spatiale internationale, les trains Starlink, les rentrées atmosphériques ou certains phénomènes associés aux lanceurs qui représentent une part croissante des signalements. Les chiffres présentés sur la diapositive proviennent de statistiques établies en Belgique et en Allemagne et en collaboration avec la communauté européenne EuroUFO.net, qui, depuis plusieurs années, contribue à la collecte et à l'analyse sérieuse des témoignages de PAN. L'idée importante, en fait, n'est pas dans les statistiques, mais c'est que l'espace ne produit pas seulement des données scientifiques, mais il devient aussi une source croissante de témoignages d'observations inhabituelles, et donc de PAN. Mais si les observations de PAN soulèvent autant de questions, c'est aussi en raison du fait qu'elles sont particulièrement difficiles à étudier scientifiquement. La prochaine. Donc, avant de parler des données ou du rôle des institutions, il faut donc appeler une difficulté fondamentale. Si les PAN sont difficiles à étudier, ce n'est pas d'abord parce qu'ils sont mystérieux, c'est surtout parce qu'ils sont imprévisibles. En science, nous pouvons généralement préparer une expérience, répéter des mesures et comparer les résultats. Ici, c'est presque l'inverse. Nous ne savons ni où ni quand une observation de PAN va se produire. Les phénomènes sont souvent brefs, non reproductibles, et apparaissent en dehors de toute couverture instrumentale adaptée. A cela s'ajoute une autre difficulté qui a été mentionnée auparavant. La plupart des observations reposent d'abord sur un témoin humain. Or, la majorité des témoins ne sont ni astronomes, ni pilotes, ni spécialistes de l'observation du ciel. Ils sont confrontés souvent de manière inattendue à des phénomènes qu'ils n'ont pas l'habitude d'observer. Il est donc naturel qu'une partie importante des signalements

corresponde finalement à des phénomènes atmosphériques, astronomiques, aéronautiques ou spatiaux parfaitement identifiables. Mais il faut dire, rajouter à cela, que l'incertitude fonctionne dans les deux sens. À l'inverse, des phénomènes réellement inhabituels peuvent aussi passer inaperçus, être insuffisamment documenté ou être cassé trop rapidement, faute de données suffisantes. Les données disponibles sont donc souvent incomplètes ou difficiles à interpréter. Finalement, la vraie question n'est pas seulement qu'avons-nous observé dans le ciel, c'est aussi de quelles données disposons-nous pour l'analyser. En d'autres termes, toutes les observations de PAN n'apportent pas le même niveau d'information et donc n'ont pas la même valeur scientifique, comme reflété sur la pyramide simple montrée sur la diapositive. Un témoignage humain à la base peut être très utile pour signaler un phénomène, mais il fournit rarement suffisamment de données pour une analyse complète. Plus on ajoute de mesures instrumentales, puis plusieurs capteurs indépendants, plus la valeur scientifique augmente. Au sommet de cette pyramide de la qualité et richesse des données disponibles, se trouvent bien évidemment les données physiques directement exploitables. Mais une situation extrêmement rare de nos jours. Le message est simple. Plus les données sont nombreuses, indépendantes et bien documentées, plus il devient possible de comprendre ce qui a été observé. Mais même lorsqu'une vidéo existe, par exemple, il manque souvent une partie essentielle du contexte. Et cette question du contexte est particulièrement importante aujourd'hui, notamment lorsqu'on analyse certaines vidéos qui suscitent beaucoup d'attention dans le débat public. Prochaine. Donc, depuis quelques années, et plus encore avec les récentes publications venant des États-Unis concernant supposées des classifications, le public est régulièrement confronté à des images présentées comme particulièrement intrigantes. Ici, vous voyez une photo d'un exemple de 2021. Les vidéos suscitent beaucoup d'intérêt, bien sûr. Elles montrent qu'un phénomène a bien été observé. Ce qui manque souvent, ce sont les données essentielles : la distance réelle, la taille, la vitesse, les paramètres du capteur ou encore le contexte radar et environnemental. Sans ces éléments, il devient difficile de distinguer un phénomène inhabituel d'un simple effet d'observation ou d'une limitation instrumentale. Une vidéo constitue donc un excellent point de départ, mais rarement une démonstration scientifique à elle seule. Prochaine, si vous voulez. Les sprites rouges que vous voyez à l'écran, qui sont des phénomènes lumineux transitoires observés au-dessus des orages, illustrent bien la manière dont la science progresse. En effet, l'histoire des sciences montre bien que certains phénomènes, longtemps considérés comme anecdotiques ou mal compris, n'ont pu être expliqués qu'après l'arrivée d'instruments adaptés et de données de meilleure qualité. Les sprites sont un parfait exemple. Pendant plusieurs décennies, des pilotes ont rapporté des brefs phénomènes lumineux au-dessus des orages. Faute de mesures instrumentales, ces témoignages sont restés difficiles à interpréter et même plutôt ignorés. Puis, à la fin des années 1980, les premières observations instrumentales ont changé la situation. Les sprites sont progressivement devenus un sujet d'études scientifiques. Aujourd'hui, ces phénomènes sont même étudiés depuis la station spatiale. Bien sûr, vous pouvez dire, les sprites ne sont pas des PAN, mais cet exemple montre parfaitement qu'un phénomène longtemps inexpliqué peut devenir compréhensible lorsque les données et les instruments progressent. Cette idée nous conduit naturellement au rôle des institutions. Prochaine. Merci. Alors, après les observations et les données, une dernière question se pose. Quel peut être le rôle des institutions ? J'en ai rajouté quelques-unes sur cette diapositive. Elles n'ont évidemment pas toutes la même mission de ces institutions. Certaines recueillent et documentent les témoignages. D'autres aident à identifier les explications les plus probables lorsqu'elles révèlent leur domaine d'expertise. D'autres encore contribuent à préserver les données, à mobiliser des compétences scientifiques ou techniques ou à développer des méthodes d'analyse. Leur rôle peut être également de replacer une observation dans son contexte, d'évaluer le niveau d'incertitude associé aux informations disponibles et de

communiquer ces informations de manière claire et transparente au public. Cette réflexion n'est d'ailleurs pas nouvelle, puisque entre 1976 et 1978, le premier ministre de la Grenade, Sir Eric Gary, avait pendant trois ans communiqué à l'Assemblée Générale des Nations Unies pour essayer de promouvoir la recherche sur les PAN. Aujourd'hui encore, différentes organisations poursuivent cette réflexion, chacune dans le cadre de ses compétences. Mais ce qui est important de souligner, c'est que pour une institution scientifique, l'engagement ne peut pas toutefois seulement reposer sur la curiosité. Il suppose un mandat clair, une pertinence scientifique, un intérêt sociétal, une volonté institutionnelle de s'investir dans le sujet, et lorsque cela est nécessaire, une coopération internationale. L'objectif reste toujours le même, produire des connaissances fiables réduire les incertitudes lorsque cela est possible et informer le public de manière rigoureuse et responsable. Mais au fond, les PAN ne représentent qu'une partie d'un défi beaucoup plus large. Nous observons aujourd'hui un ciel de plus en plus complexe. Nous avons plus de drones et d'engins volants de différents types, nous avons plus de satellites, plus de lancements de fusées, plus de données et aussi davantage d'observations inhabituelles. Les enjeux concernent la science, la qualité des données, la sécurité aérienne et spatiale, l'information du public et la coopération internationale. Mais il concerne également nos capacités collectives à développer une véritable culture scientifique face à l'incertitude, en distinguant les faits établis des hypothèses et en favorisant un débat fondé sur les données. Les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, offrent aujourd'hui des perspectives nouvelles et inédites pour exploiter de grands volumes de données et détecter des phénomènes inhabituels. Enfin, je dirais que ces enjeux participent aussi au maintien de la confiance entre les citoyens, les scientifiques et les institutions, en apportant des réponses transparentes, rigoureuses et proportionnées aux connaissances disponibles. Ils nous rappellent aussi que la science progresse en restant ouverte aux observations nouvelles, tout en exigeant des preuves à la hauteur des affirmations. L'inconnu ne doit donc être ni accepté sans preuve, ni écarté par principe, mais étudié avec méthode. Et la dernière slide, merci. Donc, pour conclure, je vais revenir à ces trois idées du début. Observer, documenter, comprendre. Nous vivons aujourd'hui dans un environnement aérien et spatial de plus en plus complexe, où certaines observations inhabituelles ne peuvent pas toujours être identifiées immédiatement. Cela ne permet pas d'induire leur origine. Mais cela justifie de poursuivre les observations, d'améliorer les données et de continuer les recherches. La science ne progresse ni en acceptant toutes les hypothèses, ni en les rejetant systématiquement. Au fond, le défi n'est pas de défendre des conclusions extraordinaires. Le défi est d'améliorer notre capacité à étudier les phénomènes inhabituels, avec ouverture d'esprit, rigueur, méthode et esprit critique. C'est ainsi que l'inexpliquée peut progressivement devenir un objet de connaissance. Je vous remercie de votre attention.

Baptiste Friscourt (correspondant, The Debrief, Sentinel News)

On passe la parole maintenant à Baptiste Friscourt. Bonjour, merci de me recevoir aujourd'hui. Je voudrais d'abord revenir, ce qui me semblait qu'on a fait quand même peu de définition, sur le sujet, sur ce qu'est un PAN. Un PAN, c'est une inconnue. Le travail de la science, c'est de passer ce qui est inconnu dans le connu. Il y aura toujours des PAN, on découvrira toujours de nouvelles choses. Maintenant, il faut s'adresser à la question, quels sont les PAN qui nous intéressent? Est-ce qu'on cherche des plasmas en haute atmosphère ? Est-ce qu'on cherche des plateformes avancées capables d'avoir des performances qui dépassent ce qu'on est capable d'avoir dans nos arsenaux ? Là est la question. J'aimerais commencer par un cas

d'école, qui est celui de la vague belge. Ça s'est passé il y a peu de temps, à une très faible distance de nous. Ça se déroule entre 1989 et 1991, et c'est concentré sur la Wallonie et Bruxelles. Il y aura plus de 2000 observations durant cette période de temps, allant jusqu'à plusieurs dizaines d'observations dans le même jour. Ces observations sont faites aussi par des gendarmes qui poursuivent par véhicule ces objets qui sont en train de voler à très faible altitude. Il y a des interceptions aériennes qui sont menées. À chaque fois, ces objets arrivent à décrocher les F-16 alors qu'ils sont verrouillés au radar. Les pilotes décrivent ces objets partir à grande vitesse ou être invisibles depuis leur cockpit, mais visibles depuis le sol d'après les gendarmes. Donc on est devant des plateformes qui sont complexes, ce ne sont pas des situations simples. Vous avez le rapport officiel fait par le majeur Lambrecht qui fait le bilan, par exemple, des opérations effectuées entre le 30 et 31 mars 1990, où il y aura neuf tentatives d'interception. A chaque fois, les objets vont partir. Donc, ce qui est particulièrement intéressant dans ce cas-là, c'est la prise de parole politique. Le 16 décembre, le ministre de la Défense Poncelet prend la parole et dit que ce qui a été observé sont des lumières de boîte de nuit qui étaient en train d'être reflétées par les nuages. Le 18 décembre, le colonel de Brouwer, chef de la force aérienne, déclare que ce n'est pas possible, ces lumières avaient une signature radar. Et là, on se trouve devant la population qui a du coup deux sons de cloche complètement différents, de deux figures d'autorité. Et malgré tout cela, malgré le nombre de signalements, malgré les interceptions, il n'y a eu aucune panique. On a un cas d'école qui s'est déroulé à quelques centaines de kilomètres de chez nous, qui nous montre qu'il n'y a pas de panique de la population, même dans des cas extrêmement significatifs. Donc ça, c'est un premier bilan qu'on peut faire déjà de l'étude de ce phénomène, même à très grande distance. Même en considérant que c'était des éléments qui étaient parfaitement normal et qui ont été mal interprétés, ça n'a pas provoqué de panique. La deuxième chose sur laquelle je voudrais revenir, c'est la partie européenne. Ça fait plusieurs dizaines d'années, et il faut saluer le travail des députés européens pour la peine, où il y a des questions qui sont posées à la Commission européenne concernant le sujet des PAN. La réponse de la Commission est systématiquement la même chose. Il s'agit de la compétence nationale des pays, ça ne relève pas de la compétence européenne, et par contre, ils sont parfaitement d'accord à utiliser par exemple le programme Horizon pour lancer un programme de recherche sur le sujet. Alors, vous pouvez par exemple reprendre les questions avec le député de Massy, récemment et où vous avez exactement cela qui est expliqué. Ce n'est pas un objectif de recherche, la Commission européenne ne dispose pas d'informations, ça ne fait pas partie des domaines de la loi de l'espace. Et concernant la mise en place d'outils spécifiques pour les pilotes, ils expliquent que cela existe déjà au sein de l'EASA, qui est l'Agence Européenne de Sécurité Aéronautique. Le problème, c'est que ces rapports faits par les pilotes sont classés secrets. Il n'y a que deux pays en Europe où ces rapports sont disponibles. Il s'agit de la Suisse et du Royaume-Uni. Et par contre, ils sont extrêmement intéressants. Si vous allez juste voir dans les rapports du Royaume-Uni, le 19 mai 2025. Au-dessus du centre de Londres, une des zones les plus surveillées d'Europe, à 3000 mètres et à 450 km heure, un A320 observe un objet triangulaire passer à quelques mètres de son cockpit. Et là, on se pose la question de la sécurité aérienne. Cette question a été posée aux représentants de l'EASA quand il y a eu l'événement organisé par Michaël Vaillant au Parlement européen. Il a dit que le système de rapport existait déjà et qu'il n'y avait pas de question à se poser. On peut se poser la question, pourquoi est-ce qu'on a plus peur de ces rapports en Europe et pas au Royaume-Uni ou en Suisse ? Ce qu'on a par contre, c'est que, contrairement à ce que disait M. Vaillant, on a déjà des programmes scientifiques qui existent et qui travaillent sur le sujet, mais ils travaillent sur un temps scientifique, qui n'est pas le temps de la presse, qui n'est pas le temps des médias. On a plusieurs programmes de recherche ou projets de programmes de recherche en cours en ce moment dans les universités

dans le monde, en Europe et en France, dont certains ont des capacités de mettre en place des observatoires spécifiquement sur les PAN, pour pouvoir obtenir des données qui soient indiscutables et aux standards académiques. Vous voyez un exemple derrière moi qui est le programme IFEX à l'université de Würzburg, organisé par le professeur Hakan Kayal et qui a le soutien de l'armée. On n'a pas besoin d'une superstructure au-dessus, c'est le fonctionnement normal de la science de fonctionner de cette façon-là. Pour revenir sur le Royaume-Uni, chaque pays de la planète a été confronté à ce phénomène qui n'attend pas qu'on le prenne en charge. Il arrive et c'est au pouvoir en place de devoir réagir. Je ne ferai pas l'histoire de chaque pays, je me consacrerai uniquement à certaines périodes clés. Il y a de nombreux cas qui sont déroulés au Royaume-Uni qui ont mené à la création de deux groupes. Un bureau secret militaire et un bureau politique aussi militaire. Public, pardon, aussi militaire. Récemment, on a eu la mise au jour de l'image de l'OVNI de Calvine, qui avait été photographiée en 1990, récupérée l'année dernière par le docteur David Clark, qui est en ce moment en étude à l'université de Sheffield Hallam et l'université Andrew Robinson. Les clichés originaux qui avaient été donnés dans un journal avaient été confisqués par les forces de défense. Là aussi, on peut se poser la question, est-ce qu'il est nécessaire de devoir attendre tout ce temps-là pour que des universités puissent étudier juste des traces photographiques, qu'elles soient authentiques ou fausses ? Il faut aussi saluer le travail de la Chambre des Lords. Ces dernières années, les Lords ont, je n'ai pas envie de dire harcelé, mais étaient extrêmement insistants avec les représentants du ministère de la Défense concernant les questions sur les PAN. La réponse du ministère de la Défense est que cela ne représente pas un enjeu de défense nationale. Là aussi, quand on reprend le rapport Airprox du 19 mai 2025, si un objet qui passe au-dessus de Londres et qui n'est pas surveillé ne représente pas un enjeu de sécurité nationale après le 11 septembre, on peut se poser des questions. Sur la slide, vous voyez le rapport Condign qui a été fait en 2000. C'était un rapport qui faisait le bilan de plusieurs années d'études militaires sur le sujet des PAN. Et il y a à l'intérieur une phrase qui est très intéressante, c'est qu'il recommande aux pilotes britanniques de ne pas approcher les PAN et de ne pas tenter de les intercepter, car cela a provoqué, dans des situations similaires, des pertes chez les forces alliées. Si ça n'est pas un problème de sécurité nationale, on peut se poser la question. Vous avez aussi à l'université de Durham le professeur Michael Bohlander qui a créé la déclaration de légitimation de la recherche scientifique SETI et PAN, hébergée par l'université de Durham mais non cooptée. On est encore dans un intermédiaire scientifique. Ce point-là est très important mais très sous-estimé. Quand je vous parlais tout à l'heure de la définition de ce qui est un PAN, est-ce qu'on cherche des plateformes qui dépassent toutes nos capacités ou des plasmas dans l'espace ? Pour mettre cette condition en jeu, il faut mettre la recherche SETI à l'intérieur. SETI, c'est une abréviation pour dire recherche d'intelligence extraterrestre. Curieusement, les institutions SETI ont toujours été extrêmement hostiles à mener des recherches en même temps sur le sujet OVNI. J'ai des témoignages de scientifiques que j'ai interviewés dans ma fonction de journaliste qui ont dit avoir eu leur papier refusé parce que les organisations SETI considèrent que le sujet n'est pas légitime dans la recherche SETI. Suivante. En Espagne, dès 1991, vous avez eu une énorme opération de déclassification des rapports militaires. Et en les parcourant, vous trouverez de nombreux rapports montrant qu'il y a eu des survols au-dessus de bases militaires, dont la nature est inexplicable. Ça se déroule généralement dans les années 70. En 2018, on a eu aussi le nouveau directeur de la sécurité nationale, le colonel Pedro Baños, qui a déclaré que certains cas d'ovnis relevaient aussi de technologies secrètes américaines. Donc quand on parle de plateformes avancées, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des capacités techniques qui sont cachées du public par nécessité de se créer de la défense. En Italie, vous avez une cellule de l'armée de l'air qui diffuse tous les ans un rapport annuel sur le nombre d'objets rencontrés, les enquêtes qui ont été établies et la répartition sur

le territoire. Vous avez aussi des recherches qui ont été menées dans les archives du Vatican par la docteure Pasulka pour trouver des cas anciens. On peut saluer par ailleurs le travail de Jacques Vallée qui est ici présent dans la salle, qui a mené à un très long travail de recherche d'archives pour trouver ces cas anciens. Vous les trouverez dans *Wonders in the Sky*, et là, ça pose réellement une question. C'est-à-dire que si on a des plateformes avancées qui ont été faites avant le 19e siècle, ça pose quand même des questions sur leur origine. Suivante. En Russie, alors, la Russie a une histoire immense sur le sujet, je vais aller très rapidement. Ces dernières années, les institutions sont devenues silencieuses dues au conflit en Ukraine. Cependant, on a toujours dans la presse des témoignages de pilotes qui disent qu'au long de leur carrière, ils ont rencontré ces objets dans le ciel et vous trouvez une symétrie quasi permanente entre les prises de parole américaines et les prises de parole russes. Ils montrent que oui, eux aussi, ils sont sur le sujet. En 2024, le Keldysh Institute a lancé un appel à témoins pour l'établissement d'un programme de recherche. C'est un institut qui travaille sur les très hautes énergies. A la chute du mur, point intéressant, les amiraux russes déclarent observer des objets inconnus dans les profondeurs. Un témoignage corroboré aux Etats-Unis par le docteur McGwier qui, quand il était en mission dans un sous-marin nucléaire, a observé un engin immense passer à côté du sous-marin et forcer celui-ci à faire surface. Cela a aussi été confirmé par l'amiral Gallaudet, La France disposant de la deuxième zone économique exclusive marine, il serait intéressant de demander à nos sous-marinières s'ils ont rencontré les mêmes objets. On a eu la présence de l'armée de l'air et de l'espace, on a le GEIPAN qui est consacré aux phénomènes aérospatiaux. Maintenant qu'on a plus de 70 ans d'extraction de données, on sait que ces objets sont capables de passer dans n'importe quel milieu sans aucune difficulté. Quel est le point de vue de la marine ? Un des pays les plus en avance sur le sujet en termes politiques est le Japon, qui a donné une grande contribution au colloque. Il s'annonce prêt à collaborer avec n'importe quelle autre nation qui cherche à travailler sur le sujet. Vous avez un groupe parlementaire qui est mené par l'ancien ministre de la Défense, Yasukazu Hamada, et de multiples ministres de la Défense depuis 2020 ont tous déclaré que le sujet était important, qu'ils travaillaient avec les Etats-Unis, qu'ils examinaient les rapports de leurs propres pilotes. Au Chili, depuis 1997, l'armée dispose d'un groupe d'études permanents sur le sujet. En Chine, donc là, l'avantage en Chine, c'est qu'il n'y a absolument pas de tabou sur le sujet, puisque le sujet a même été favorisé par le gouvernement, puisqu'il voulait se servir de la population comme outil de détection de ces objets-là. Et à l'intérieur de la tradition et des légendes chinoises, ces objets sont référencés à l'intérieur. Dès 2014, ils organisent la conférence des cinq continents. Ils essaient eux-mêmes de créer un consensus politique de leur côté. Des chercheurs de quinzaines de nations sont invités à y participer. En 2021, on apprend qu'un groupe militaire d'études des OVNI est capable d'anticiper les trajectoires des OVNI par l'utilisation de l'intelligence artificielle et qu'ils l'utilisent pour mener des missions d'interception. En 2026, on apprend qu'ils examinent avec une grande attention les archives américaines qui sont mises en ligne par la présidence Trump et dans un article pour la peine passé inaperçu. Tout en haut à gauche, l'armée chinoise diffuse un article de propagande dont le titre repris par la presse nationale est que l'armée chinoise a mené des missions d'interception contre des OVNI. L'article lui-même fait plusieurs pages de long. Et c'est le titre choisi par les journaux pour reprendre l'information. A l'intérieur, vous avez le témoignage d'un pilote qui déclare que entre les années 80 et 90, un objet inconnu est arrivé dans l'espace aérien chinois et qu'ils ont mené une opération d'urgence pour l'intercepter et que l'interception a réussi. Suivante ? En Uruguay, l'armée de l'air enquête sur le sujet depuis 1979 et garde des accords très proches avec les Etats-Unis. Et ça, c'est assez intéressant parce que 1979, c'est le moment où les Etats-Unis déclarent que le sujet n'est pas intéressant. Et pourtant, ils vont encourager les pays d'Amérique du Sud à créer leur propre groupe d'enquête du sujet. Suivante. Alors là, on arrive sur un gros morceau.

Donc, le Brésil est probablement un des territoires qui a été les plus densément sujets au phénomène. Pour prendre un point d'origine entre autres, vous avez en 1977 le cas de Colares, vous avez une population qui habite dans un village qui se retrouve avec des blessures, des brûlures, ils décrivent voir des objets qui arrivent lancer des rayons lumineux ces rayons lumineux sont capables de traverser les murs sans laisser de traces sur les murs, donc des choses vraiment anormales. Devant les dégâts constatés, l'armée brésilienne va venir sur place mener une enquête. Encore aujourd'hui, ces documents n'ont pas été rendus publics. Une partie a commencé à être rendus publics, mais aucun document photographique ou vidéo n'a été rendu public. Jacques Vallée, qui est toujours en la salle, a été un des enquêteurs sur place. Un des cas qui est revenu très récemment dans l'actualité est le cas de Varginha, qui s'est déroulé en 1996, un cas de crash d'un objet avec des rencontres rapprochées qui l'ont suivi, et qui est resté un long moment dans la mythologie ufologique. Et il se trouve qu'en 2026, Aldo Rebelo, qui est ancien ministre de la Défense du Brésil, a déclaré que oui, ce cas s'était bien produit. Entre 2022 et 2025, vous avez aussi eu des auditions au Parlement brésilien sur le sujet, avec des experts invités. Le Canada s'est aussi consacré au sujet, donc le Canada a aussi une très longue expérience du phénomène avec de nombreux groupes d'États, dont le projet Magnet par exemple, qui se sont attaqués au sujet de façon très sérieuse. Et là, devant l'amplitude de la vague d'informations qui venait des États-Unis depuis 2017, ils ont lancé par la chef du bureau scientifique une mise à jour des données du Canada, y compris une enquête auprès de la population, dans laquelle 27% de la population a déclaré qu'elle avait vu un objet anormal. Même si vous prenez les 5% de cas de très haute confiance et très anormaux dans les statistiques du GEIPAN, on se retrouve quand même avec plusieurs dizaines de milliers de cas complètement anormaux dans la population canadienne. Suivante et suivante. On passe aux États-Unis. Donc, pour faire très rapidement. Depuis 2017, on a eu une vague d'informations qui a été fuitée depuis la défense. Entre 2017 et 2020, il y a des briefings qui sont faits entre les pilotes et les responsables politiques. À partir de 2022, vous avez une série d'audiences dans lesquelles des témoins, des représentants du gouvernement, des militaires viennent déclarer que oui, ce phénomène est réel. Oui, il a été observé et qu'apparemment, les informations ne remontent pas. Ça se poursuit encore aujourd'hui sous la conduite des élus américains, dont on en parlait tout à l'heure. La représentante Luna qui a demandé une amnistie pour toutes les personnes qui, auraient des informations intéressantes. Et là, par contre, il faut faire une nuance, c'est « auraient des informations intéressantes ». Ça ne veut pas dire que les informations des personnes sont confirmées, c'est en préliminaire à l'enquête. Dernièrement, pour répondre à ce qui s'est dit. Je peux avoir deux minutes de plus ? Deux. Parce que sinon, je ne peux pas parler de la France, ce qui serait un peu dommage. Donc, en France, on fait souvent remonter le départ du sujet à 1947 aux États-Unis, mais en 1946, on a la trace dans le renseignement d'un mémo au président français qui l'avertit que dans les pays nordiques, des objets ont été vus et sont complètement anormaux. On est après la Deuxième Guerre mondiale, à l'époque, on ne comprend pas, l'Allemagne s'est effondrée, on est en 1946, on voit des objets qui traversent la mer Baltique et qui arrivent sur les côtes des pays nordiques. Donc on sait à l'époque que déjà le pouvoir français est au courant. En 1952 et 1954, vous avez une grande vague de signalements, Ça pousse les députés de l'époque à imposer à l'armée la création d'un groupe militaire. Donc on a une des plus anciennes racines d'études militaires sur le sujet des PAN à l'intérieur de la France. En 1970 et 1975, vous avez une nouvelle vague d'observations. Ce sera repris par l'Institut des hautes études de défense nationale. On a l'interview de Robert Gallet, le ministre de la Défense, qui déclare, en montrant les dossiers secrets devant les journalistes, que oui, les pilotes français voient bien ces objets et que ces objets sont anormaux. Il précise même qu'au nombre d'enquêtes menées par les gendarmes sur les cas de rencontres rapprochées il n'est pas possible de les mettre à l'écart. En 2000, on aura la

publication du rapport Cometa, les OVNI et la Défense, là aussi, voyant les OVNI dans l'enjeu de sécurité nationale. En 2008, on a la création du comité Sigma. En 2021, ils publient leur rapport d'avancement, que je vous recommande chaudement, si vous cherchez des informations techniques sur qu'est-ce que c'est un signalement d'OVNI, quelles sont les signatures électromagnétiques, les effets de radiation, vous aurez tout à l'intérieur, c'est un immense travail de 400 pages. On arrive en 2025 avec le PDSF, le Paris Defense and Strategy Forum, qui accueillera une table ronde sur les PAN. En 2025, on aura aussi la Vision Radar à l'école militaire qui va organiser, un colloque sur les PAN. Et dans le PDSF 2026, il a été mentionné à l'intérieur des prospectives militaires. A l'heure actuelle, en France, plusieurs universités sont en train de réfléchir à comment aborder le sujet, ou même créer un programme de recherche. Enfin, un tout petit dehors. Il pense qu'il est sur sa chaîne, il est habitué au format 2h45, je vous préviens. Une proposition de programme de recherche a été déposée aussi dans une grande agence française. De mon enquête pour vos débriefs, j'ai pu contacter des pilotes français militaires, particulièrement dans les forces aéronavales. Ils ont confirmé qu'il y avait l'observation de ces plateformes avancées non explicables, et je rappelle que ce sont des pilotes militaires, leur entraînement est d'identifier absolument tout ce qu'ils sont capables de voir dans leur espace. Et quand je leur ai demandé la fréquence, ils ont déclaré que c'était 3 à 4 cas par an à l'intérieur de leur unité. Quand je leur ai demandé pourquoi est-ce qu'ils ne remontaient pas les informations au CAPCODA, dont on a parlé tout à l'heure, ils ont dit que le risque pour leur carrière était trop grand. Quand j'ai mené exactement la même enquête auprès des pilotes civils, ils m'ont répondu exactement la même chose. Le risque pour leur carrière est trop grand. Et ce qui est très intéressant, c'est que c'est un risque perçu. C'est-à-dire qu'on a quelques cas à l'extérieur de l'Europe où on a des pilotes qui ont été mis au placard parce qu'ils ont déclaré avoir vu un PAN. Mais si on prend par exemple l'exemple de Jacques Crin en France, qui est un pilote qui a vu un objet complètement anormal et qui a un témoignage qui est extrêmement solide, il n'a eu aucune mesure contre lui qui a été prise. Et quand je leur ai demandé ce qui pouvait changer la donne, ils ont déclaré le fait qu'un membre de l'état-major disent qu'il y avait nécessité de rapporter ces objets aux instances supérieures. Merci.

Sylvain Maisonneuve (ancien conseiller ministériel, auteur)

Et pour la dernière intervention, nous laissons la parole à Sylvain. Merci beaucoup, monsieur le député. Merci, messieurs les députés de l'organisation de cet événement. C'est vraiment très courageux de votre part. Et donc, je tenais à le saluer. Je vais improviser un peu une partie parce que je pensais qu'il y aurait des développements un peu plus consistants sur l'histoire du phénomène. Et évidemment on n'est pas dans le spectre américain, européen ou autre, on est essentiellement français et donc je voulais rebondir un petit peu là-dessus, donc je vais en improviser une part. Juste dire, pour me présenter rapidement, j'ai exercé quasiment 5 ans en conseiller en cabinet ministériel, comme conseiller en charge des entreprises et je suis arrivé à l'occasion de la crise Covid et je suis reparti après la crise de l'ouragan Chido qui avait ravagé Mayotte. Donc j'étais aussi présent, même si je n'avais pas travaillé sur le dossier, lorsque par exemple la Russie a envahi l'Ukraine et qu'on nous soutenait, que c'était évidemment inimaginable et que c'était juste un exercice. Ce que je retiens en fait de la mécanique du pouvoir en situation de crise ou en situation normale d'ailleurs, c'est évidemment beaucoup de points positifs. Il y a beaucoup d'intelligence, beaucoup d'intelligence délibérative au niveau de l'État, mais il y a aussi, des faiblesses vraiment structurelles, et j'en dénombre quatre. La première, c'est que nous ne sommes pas très bons,

ça je l'ai particulièrement vu lors du Covid, pour regarder et analyser à la fois de manière holistique et granulaire ce qui se passe à l'étranger. Le benchmark, c'est vraiment un point de difficulté chez nous. Deuxième point de faiblesse, et il est culturel, nous avons un état d'esprit qui est conformiste. C'est-à-dire qu'on a du mal à réfléchir hors des cadres qui se sont déjà présentés sur lesquels on a un passif sur lequel raisonner. Le troisième, c'est notre logiciel, qui est un logiciel de régulation. On a besoin de pouvoir appréhender, de pouvoir définir et de pouvoir qualifier pour adresser un sujet. Par définition, quand on est sur celui des PAN, c'est éminemment plus complexe et donc le logiciel plante. Quatrième et dernière difficulté, voilà, démonstration. C'est un coup des reptiliens comme chacun sait, quatrième quatrième point de faiblesse, c'est la remontée des données, et là effectivement, c'est extrêmement variable entre chaque service parce que vous avez évidemment des directions d'excellence à Bercy, le Trésor, la direction générale des entreprises, etc. C'est des choses d'une immense qualité. D'autres administrations centrales, notamment en dehors de Bercy, sont un peu plus faibles. Aux armées, évidemment, le niveau est excellent aussi. Mais quoi qu'il arrive, même dans les administrations d'excellence, on voit que la remontée de la donnée et la remontée de données qualitatives est en réalité beaucoup plus complexe qu'on ne le croit. Et il ne faut pas croire que tout est disponible, etc. aussi facilement que ça. On a un vrai enjeu opérationnel de collecte, de traitement de la donnée au niveau politique. Ce préambule étant posé, et j'espère que je ne vais pas parler autant que Baptiste. Mais ces éléments-là, si vous voulez, je les ai à l'esprit quand je regarde le phénomène PAN. Parce qu'au fond, on a deux manières de l'adresser. Soit on se dit, en fait c'est bullshit, c'est-à-dire que soit on a, un phénomène, enfin des phénomènes plus exactement, qui en réalité s'expliqueront de manière extrêmement facile lorsqu'on aura une progression de nos outils techniques, lorsqu'on aura davantage d'IA pour faire d'analyses beaucoup plus systématiquement. Et ainsi de suite, On a une part effectivement de complotisme aussi, de secte. J'ai cru comprendre qu'il y en avait quelques-uns qui avaient diffusé des tracts devant l'assemblée tout à l'heure. Je ne sais pas s'ils ont eu beaucoup de succès, mais voilà. Et donc ça, c'est véritablement, de ce point de vue-là, un sujet, c'est soit on considère que ce n'est pas crédible, et c'est aujourd'hui ce qui est dominant culturellement, politiquement. Vous imaginez bien, j'ai, dans le cadre de la préparation du livre, contacté pas mal de ministres, parce que j'ai commencé à l'écrire quand j'étais encore en fonction en plus. Il n'y en a aucun qui a considéré que c'était un sujet sérieux, crédible, digne d'études, etc. Y compris certains qui avaient la responsabilité du CNES dans leur carrière, et ce n'était pas par un défaut, par une fermeture d'esprit ou autre, c'est juste qu'ils ne se posaient même pas la question. Or, quand on le regarde de près, et c'est vraiment l'enjeu, je pense, de ce colloque et de ce qui va suivre, j'espère, c'est qu'il faut regarder les choses de manière sceptique, pragmatique, et distinguer ce qui est avéré, ce qui est discuté et ce qui est à écarter. Ce qui est avéré aujourd'hui, c'est qu'en France, on a des pilotes qui effectivement, voient des choses et ne le remontent pas à leur hiérarchie. Ce qui est avéré, c'est qu'à l'étranger, on a des pilotes qui ont témoigné d'objets avec des capacités technologiques qui dépassent, à notre connaissance en tout cas, les moyens dont nous disposons avec des capacités d'accélération équivalentes à plusieurs milliers de G - je rappelle que les ailes d'un avion de chasse se détachent à une dizaine de G. Avec aussi des comportements, des trajectoires extrêmement atypiques, des angles de 80 degrés et ainsi de suite. Et donc, Moi, avec cette expérience-là, qui est évidemment mon expérience subjective et qui est donc parfaitement discutable et critiquable, je me dis qu'il y a peut-être un sujet que l'on doit adresser. Et je pense que c'est le cas, d'autant plus qu'il y a un certain nombre d'éléments qui me font penser qu'on a largement passé le stade des signaux faibles. Quand j'observe un ancien directeur de la CIA qui parle ouvertement d'objets qui ne s'expliquent pas et qui peuvent, selon lui, je ne dis pas que c'est mon opinion, relever de formes de vie différentes, ça doit interpeller. Et c'était le directeur de la CIA sous Obama, il s'appelle John Brennan. Quand on a le directeur du renseignement, et

qui est aujourd'hui directeur de la CIA sous Donald Trump, John Ratcliffe, qui dit qu'il y a effectivement des capacités technologiques qui dépassent largement ce dont les États-Unis sont capables, et contre lesquels ils ne peuvent pas se défendre, et ils ne pensent pas que c'est chinois ou russe. Il n'évoque pas l'Europe, comme d'habitude, mais en tout cas, on voit où son regard pointe. Avril Haines, directrice du renseignement sous Joe Biden, qui a des déclarations aussi extrêmement fortes. Évidemment, un certain nombre de présidents américains, Baptiste l'a dit, des responsables aussi canadiens, japonais, etc., qui se mobilisent sur la question. Donc on a aujourd'hui des signaux faibles qui sont largement activés. Et pour autant, est-ce qu'on adresse aujourd'hui le sujet avec le poids politique nécessaire ? Est-ce qu'on peut avoir des outils ? La question c'est est-ce qu'ils sont suffisamment dimensionnés à la fois qualitativement et quantitativement pour répondre à ces enjeux ? A mon avis, la réponse est non. Et elle nous expose. Elle nous expose parce qu'on voit bien, par exemple, qu'on n'a aucune réaction s'agissant des mouvements de déclassification, de vidéos, de rapports, etc., qui ont lieu aujourd'hui aux États-Unis. On peut penser que c'est une manœuvre de diversion électorale. On peut aussi, en tout cas, essayer de se forger notre propre opinion et l'analyser sur des bases rationnelles pour se dire, s'il y a un prochain volet de déclassification, avec des vidéos en clair, en haute résolution, qui montrent des choses réellement atypiques, comment est-ce qu'on réagit ? Comment on communique ? Comment on adresse le sujet ? Qu'est-ce qu'on en pense ? Comment on réagirait aussi si nous avions, comme ça a été le cas aux États-Unis, ça fait l'objet d'archives déclassifiées, ça fait l'objet de témoignages, ça a même fait l'objet d'un traité international entre la Russie et l'Union soviétique à l'époque, des survols d'objets sur des bases nucléaires, en l'occurrence à Minot et à Malmstrom, avec des impulsions, électromagnétiques qui désarment les systèmes d'armement. Des survols aussi d'installations critiques on en a eu un témoignage privé qui n'a pas fait l'objet de remonter sur une centrale nucléaire française il y a quelques années dans le nord de la France, des pilotes de chasse, on l'a dit. Et donc on a un vrai sujet de ce point de vue là de, encore une fois, prise en considération du sujet et de remonter des informations à bon niveau et donc à partir de là, qu'est-ce qu'on fait et je vais essayer d'aller plus vite sur la deuxième partie. Le colloque, c'est un premier pas, mais c'est évidemment un premier pas courageux, mais à mon sens, en tout cas, c'est ce que je vous invite à faire, messieurs les députés, un premier pas et pas le dernier, parce que je pense qu'y compris dans les éléments qui ont été présentés, il y a évidemment beaucoup de matière à instruire, à creuser et à challenger pour ne pas se contenter simplement des réponses qui ont été apportées. Et à mon sens, une mission flash, par exemple, serait véritablement une réponse hyper intéressante à travailler. Comment est-ce que, par exemple, sous la forme de questions ouvertes, on pourrait travailler du point de vue de l'action publique le sujet ? D'abord, définir une méthode et ensuite définir une gouvernance. Sur la méthode, trois niveaux. Le premier niveau, collecter des données. On l'a largement dit aujourd'hui, où on en est concrètement en termes de collecte des données. Et là, on devrait auditer notre gouvernance, nos outils et nos processus de collecte de ces données, qu'ils s'allégissent de témoignages de pilotes ou de données de capteurs radar, qu'il s'agisse de données civiles ou militaires, on ne doit pas se contenter des réponses fournies, on doit pouvoir aller creuser et avoir une vue holistique de l'ensemble. On doit aussi savoir concrètement, si un pilote de rafale veut faire un témoignage, est-ce qu'il est aujourd'hui guidé ? Est-ce qu'il y a des processus et des instructions qui sont mises en place ? Est-ce qu'il est sécurisé pour pouvoir apporter confortablement à sa hiérarchie ? Comment fonctionnent aujourd'hui nos infrastructures d'observation ? Que ce soit civile ou militaire ? Est-ce qu'elles sont paramétrées correctement pour détecter des trajectoires atypiques ? Tout ça se pose au même titre que la mission du GEIPAN, sur laquelle je n'ai plus trop le temps de revenir. Mais là aussi, à mon sens, ça pourrait se travailler. Le rôle du ministère des Armées aussi. Et également la veille stratégique. Je pense qu'on a besoin aujourd'hui d'avoir notre

propre opinion sur ce qui se passe ailleurs, et en particulier aux Etats-Unis. Le deuxième niveau, c'est de qualifier cette donnée. Donc ça, ça a été largement dit, je ne vais pas m'étendre, mais c'est comment on la traite de manière rigoureuse, scientifique, pour qu'elle soit exploitable. Comment on analyse ce qui provient d'ailleurs. Et enfin, le troisième niveau, c'est comment on opère cette donnée. Donc comment on trace une feuille de route à trois ou cinq ans pour faire en sorte qu'on puisse améliorer nos capacités régulièrement de collecte, y compris par la dispense de formation. D'intégrer des besoins complémentaires de détection, par exemple dans nos appels d'offres sur nos systèmes d'observation technique ? Comment on travaille à des scénarios d'anticipation ? Comment on travaille à des collaborations internationales ? Donc, c'est tous ces champs-là qui mériteraient d'être exploités, regardés. Et enfin, au-delà de la méthode, il faut une gouvernance. Là, je vais être très rapide. Il faut absolument déterminer précisément qui fait quoi, parce que quand ce n'est pas le cas, tout le monde fait et personne n'est responsable. Et donc, on sait très bien comment cela finit. Et ça doit être évidemment une autorité qui est positionnée au bon niveau. Est positionné au bon niveau, c'est-à-dire avoir des leviers opérationnels concrets, pour pouvoir remonter et analyser de la donnée, ça c'est évidemment clé. Et deux, être suffisamment haut pour pouvoir axer au niveau politique et l'informer. Si c'est un bureau inconnu des autorités, évidemment, ça fonctionne beaucoup moins. Donc voilà, moi, mon mot final, si vous voulez, c'est qu'on parle régulièrement d'autonomie stratégique, c'est peut-être un peu fort de considérer que s'agissant des PAN, on en est là, quoique quand on regarde encore une fois des témoignages de pilotes, et des observations qui sont faites, le sujet se pose et on ne doit pas évidemment développer de vision sensationnaliste, ou catastrophiste du sujet, pas militaire non plus forcément d'ailleurs. On ne doit pas non plus, et c'est un travers qu'on retrouve trop souvent, sauter les étapes et commencer à spéculer sur l'origine et la nature du phénomène, le besoin c'est déjà de pouvoir le qualifier, le documenter pour le comprendre et nous forger notre propre opinion. Et je pense que s'agissant du pays de Descartes, c'est le mieux que l'on puisse faire. Merci.

Questions-réponses après la troisième table ronde

On va prendre quelques questions avant de conclure cette journée. Excellent. Juste des questions rapides. On avait dit fin 19h, il est moins 10. Tout à l'heure on n'a pas répondu à la question concernant la protection des lanceurs d'alerte. Écoutez, je pense que ce n'est pas à moi de répondre. Je pense que le directeur du GEIPAN l'a évoqué tout à l'heure. Il y a déjà une reconnaissance sur la protection des témoignages qui sont effectués. Je ne sais pas à quel niveau aujourd'hui, notamment législatif, on peut davantage évoluer et faire sécuriser ce statut, sachant qu'à la grande différence des États-Unis, en France, il y a déjà un statut de lanceur d'alerte. Mais pas seulement ça. La question, c'est ce qui se passe aux États-Unis par rapport à ce qui se passe en France. Les deux derniers exposés ont été très bons parce qu'ils ont abordé cette question. Mais il y a un contraste saisissant entre ce que demande Paulina Luna, c'est-à-dire, donner la parole à des personnes qui savent où se trouvent les objets, qui savent où sont les cadavres non-humain, ça c'est quand même énorme, c'est absolument énorme. Et en France, on est totalement décalés par rapport à ça, totalement décalés. Ici, les déclassifiés, c'est ce que demandent les membres du Congrès. Eux, ils sont exaspérés par les trois vagues de déclassification, eux veulent des photos, des cadavres, c'est ce qu'ils demandent. Et donc, si nous passons à ce stade, comment la France gère cette situation ? Bon. Alors, attendez, attendez. On va prendre les questions, puisque là, en l'occurrence, moi, je vous ai répondu, il y a un statut qui permet éventuellement de pouvoir être dans cet axe. Après, honnêtement, on ne peut pas faire grand-chose de plus, si ce n'est justement protéger le témoignage, sécuriser également. Mais on l'a vu au travers des témoignages et des

interventions précédentes, qu'aujourd'hui, je pense que chacun est libre de pouvoir à la fois décrire les observations qui ont été faites et de pouvoir les déposer, notamment auprès des autorités compétentes. Donc, je ne vois pas très bien. Non, mais je ne sais pas. Je vais me permettre de simplement finir de répondre. Et si ça ne vous satisfait pas, j'en suis désolé. Mais je pense qu'en tout cas, en l'état aujourd'hui, il y a ce statut quand même qui peut être, n'est pas une réponse définitive et qui sans doute à l'avenir pourra évoluer, mais en tout cas c'est clairement l'état, la situation qui est quand même assez différente de celle des Etats-Unis et en tout cas on n'est pas fermé éventuellement à continuer à échanger sur le sujet peut-être pour que on puisse avoir davantage de détails qu'on n'a pas forcément là eu aujourd'hui dans ce colloque. Je pense que c'est justement, le débat il est aussi assez intéressant de ce point de vue là, c'est-à-dire que, En fait, la question que vous posez, c'est une question de personnes très informées. Par ailleurs, vous êtes historien naval et vous avez réagi sur le sujet. J'ai même acheté votre livre sur la marine russe, donc je vois bien ce dont vous parlez. Mais en fait, on ne parle pas dans le même pays. C'est-à-dire que là, aujourd'hui, le débat public en France, il n'est pas du tout, mais pas du tout, du tout, sur les sujets de récupération d'engins ou de corps. Enfin, c'est une autre planète, ce dont on se parle. Et donc, il faut, comme disait le général de Gaulle, on ne fait de politique que sur les réalités et aujourd'hui le débat public il a le mérite à mon sens de franchir une étape très importante, grâce - je le dis et sans flagornerie aucune - au courage des deux parlementaires qui sont là et honnêtement notre objectif là ça doit être déjà de pouvoir s'assurer que les outils de mise en place, de recueil d'informations sur ce qui se passe dans le ciel français soient véritablement audités et travaillés. Et après, je suis d'accord avec vous que le sujet des débats qui animent effectivement la Chambre des représentants ou le Sénat sur les récupérations d'engins, les programmes de rétro-ingénierie, etc., ça se pose aux États-Unis. Ici, si ça se pose, c'est plus sous l'angle des exercices d'anticipation comme on peut les avoir. Je vais dire une bêtise à la DGA, l'organe qui travaille sur les scénarios d'anticipation, je n'ai plus le terme, mais peu importe. La Red Team, exactement. On n'en est culturellement pas là pour pouvoir aborder ce type de sujet au niveau politique. En tout cas, c'est comme ça que j'appréhende le dossier en toute franchise. Et c'est pour ça que je pense qu'on va aller avec les choses. Déjà, merci beaucoup pour l'organisation de ce colloque et j'aurais une question. Est-ce qu'en matière d'observation spatiale, la pollution en orbite basse peut-elle poser à terme un problème ? C'est une question qui est importante. La gestion du trafic orbital, il y a clairement un problème de congestion à terme sur certaines orbites, et notamment basse. Et on le sait bien, ça a été évoqué tout à l'heure, Starlink, tu l'as évoqué, entre autres, mais il y a plein de constellations qui apparaissent et qui sursaturent cette portion qu'il faut en l'occurrence gérer de façon optimale. Et c'est vrai que c'est beaucoup de rentrées atmosphériques par ailleurs qui vont lourdement polluer la haute atmosphère c'est un sujet sur lequel il y a de plus en plus de sciences et de recherches indépendantes mais qu'il faut lourdement financer, il faut injecter de l'argent dans le CNES encore un peu plus parce que oui, la question de la durabilité des activités spatiales est posée, et en même temps qu'on surdéploie dans ces orbites mais je pense que c'est une question importante et en effet il y a beaucoup d'observations de type PAN qui sont en fait des rentrées atmosphériques, par ailleurs. Mais en tout cas, ça serait un autre colloque, à mon avis. Si ça vous intéresse, je lance une étude là-dessus. Et peut-être un complément de réponse, puisque l'OPEXT, l'Office par l'interrogation des choix scientifiques et technologiques, depuis déjà une quinzaine d'années, travaille sur la voie diplomatique pour une meilleure prise en compte, notamment dans les projets européens et internationaux sur l'enjeu des débris et de la saturation de l'orbite basse. C'est évidemment un travail de très longue haleine, puisqu'il faut convaincre aussi nos partenaires, notamment américains, de pouvoir s'engager d'un point de vue déontologique aussi et sur une réduction des effets environnementaux sur cet espace. Donc, évidemment, on continue, notamment dans le cadre de l'IAC et d'autres événements

diplomatiques internationaux spatiaux, de portée aussi, la France porte cette voie. Pour donner un élément, c'est une vraie question qui a été un immense problème. Et la solution qui a été trouvée par la docteure Béatrice Villarroel du Nordica Institute, était de prendre des plaques photographiques datant de l'ère pré-spatiale. Comme ça, on était certain que les objets à l'intérieur étaient soit des artefacts, soit des objets qui étaient anormaux. Et l'idée est ensuite d'extraire une signature statistique de ces objets, trouver la spectroscopie et ensuite regarder aujourd'hui quels sont les objets qui ont le même spectre en orbite de la Terre. Bonjour, merci par ici. On parle des États-Unis en fin de colloque et finalement c'était, je crois, les États-Unis qui ont motivé un peu l'existence de ce colloque en réaction à la déclassification des documents. Je me trompe, peut-être vous vous corrigerez. Justement, peut-être pour les députés organisateurs du colloque, selon vous, pourquoi l'administration Trump déclassifie ces documents récemment ? M. Maisonneuve semblait dire que ça n'était pas uniquement une manœuvre de détournement de l'attention. Est-ce que c'est quelque chose de plus ? Quel regard portez-vous sur cette action côté transatlantique ? Pour répondre à la question, des personnes qui sont vraiment à l'intérieur du processus, c'est une vraie volonté de sa part, mais parce qu'il a pris un engagement politique dessus. C'est-à-dire que ça faisait partie des promesses de campagne qu'il a faites. Et ensuite, il a eu des élus qui sont venus littéralement le voir pour lui rappeler qu'il avait fait cette promesse. Et c'est dans cette lignelà. De ceux qui sont à l'intérieur du processus, il n'y a pas de double volonté à l'intérieur. Et je me permets de compléter, ce n'est pas un sujet Trumpiste, puisque les mouvements, notamment les rapports, ont été faits aussi par l'administration Biden. Donc c'est très important de dire que ce n'est pas juste un sujet Trumpiste, parce qu'on n'est pas tous Trumpistes dans la salle, je pense. On avait dit paritaire, donc ce sera là-bas. Bonjour, je ne peux m'empêcher de constater que ce colloque, deux hommes ont invité 12 hommes dans trois panels et zéro femme. Et donc, en 2026, c'est assez remarquable. Mais au-delà du reproche, c'est une vraie question de savoir est-ce que c'est un biais organisationnel ou alors est-ce que ces phénomènes d'un point de vue sociologique vont avoir un lien entre le genre masculin et l'intérêt dans ces phénomènes ? Et si oui, pour quelles raisons ? Alors, je disais c'est le sociologue qui doit répondre. Il y a des recherches sociologiques sur les motivations, la structuration des communautés UFO, etc. Je n'en suis pas forcément spécialiste. J'avoue, il y a 15 ans, j'avais commencé une ethnographie. Parce que j'étais chercheur au CNRS, ça m'intéressait, ça m'intriguait, mais je ne suis pas allé plus loin. Mais sans doute que là, il faudrait mener l'enquête. et là, clairement, c'est ultra biaisé. Quand on a composé notre panel, on s'en est rendu compte et puis nous sommes deux hommes, nos plaidons coupables. Et donc oui, il y a sans doute un cadrage de ce point de vue-là. Et puis c'est vrai que là, si on faisait un ratio dans la salle, c'est encore largement masculin. On fera mieux la prochaine fois, vraiment. Mais oui, sans doute que dans la sociologie des communautés, il y aurait quelque chose à faire de ce point de vue-là. Et par comparaison aussi ailleurs, j'en sais rien, je n'ai pas mené l'enquête plus que ça. Mais là, c'est une invitation que vous me faites à poursuivre l'enquête. Oui, oui, je vous ai vu, mais je vous ai vu, je vous ai vu, je vous ai vu. Ah non, mais on imagine bien. Oui. Oui.

Clôture

Écoutez, ce qu'on vous propose, c'est de conclure ici ce colloque. On vous remercie très sincèrement. On peut applaudir l'ensemble des intervenants. Ils ont tous été de qualité. Et surtout, effectivement, cela laisse à la fois la voie de nombreuses interrogations, de nombreux points également d'amélioration. On se l'est dit entre nous aussi pendant ce colloque avec Arnaud Saint-Martin. On proposera aussi un certain nombre de recommandations issues de ce colloque pour valoriser aussi tout le travail d'interaction qui a eu lieu aujourd'hui. Et puis

effectivement je pense que peut-être cette initiative en appellera d'autres et encore une fois un grand merci à tous, à la fois nos collaborateurs aussi pour l'organisation au service de l'Assemblée, aussi pour la gestion de la salle donc un grand merci à tous et à bientôt ! Je rajouterai juste une chose aussi. Déjà, merci Pierre, on a bien travaillé. C'était un attelage baroque, droite-gauche, transpartisan, et ça a bien marché. Et puis de toute façon, on se côtoie à l'OPEX. C'est à souligner aussi. On arrive à travailler quand même à l'Assemblée. Je signale aussi que ça a été filmé, multiplement filmé d'ailleurs, ce colloque. Il sera révisionnable dans quelques semaines, je ne sais pas, Tomek. On verra, en tout cas c'est enregistré et ce sera après sur internet donc ce qu'il se dit aujourd'hui et il y a pas mal de gens qui n'ont pas pu venir parce que, clairement il y a eu un engouement. Ça sera disponible aussi publiquement, et ça c'est aussi un geste assez important, ça se passe ici en toute transparence, on a eu des débats que j'ai trouvés passionnants, et ça va circuler évidemment après. Ça c'était quand même un point important et puis évidemment, Pierre et moi évoquons le colloque, il y a un intérêt médiatique aussi, il ne faut pas se le cacher. Donc, on va continuer à en parler. Il y a quelques interviews qui nous attendent. Donc, ces recommandations, entre guillemets, qui ne sont pas encore complètement formalisées, eh bien, à force de discuter, d'échanger, évidemment qu'on va commencer à formaliser quelque chose. Là, je ne peux pas en dire beaucoup plus là maintenant. Peut-être que ce sera décevant pour certains ou certaines ici. Mais en tout cas, c'est un premier point, c'est un jalon, modeste. Un moment, en tout cas, j'ai trouvé que c'était passionnant. Tous les intervenants qui ont exposé avec une variété de styles, d'approches, d'intérêts personnels dans la connaissance de la chose, moi j'ai trouvé que c'était de très grande qualité. Donc merci beaucoup, merci beaucoup à toutes et tous d'être venus ici, merci à vous pour votre patience, parce que c'est quand même 4 heures de colloque, c'est pas rien et puis, à une prochaine fois j'espère.